FICHES THÉMATIQUES

1 L'emploi

En 2007, 25,7 millions de personnes ont occupé un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. Tous les types d'emplois (salariés, non-salariés) sont comptabilisés dans cette évaluation et chaque personne compte pour un emploi, quel que soit son temps de travail. La notion d'emploi intérieur correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'Outre-mer. Ces estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger. Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'équivalent temps plein, qui comptabilise pour un équivalent temps plein deux personnes travaillant à mi-temps. La prise en compte du temps partiel réduit le nombre d'emplois comptabilisés en équivalent temps plein par rapport à ceux comptabilisés en personnes physiques. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail au noir ou fraude relèvent le compte en équivalent temps plein. En équivalent temps plein, l'emploi intérieur s'est élevé à 25,3 millions en 2007.

Ces niveaux sont des moyennes annuelles. En 2007, 339 000 emplois en termes de personnes physiques ont été créés dans l'ensemble de l'économie, soit davantage qu'en 2006 (+ 241 000). En équivalent temps plein, les créations d'emploi ont concerné 343 000 personnes (après 198 000). La croissance de l'emploi s'est donc sensiblement raffermie par rapport à 2006 (+ 1,4 %, après + 0,8 %). L'emploi salarié a progressé de + 1,4 % (après + 0,8 %), quand l'emploi non salarié a augmenté (+ 1,0 %) au même rythme qu'en 2006 (+ 1,1 %).

Par activité, les principales tendances sont toujours à l'œuvre : créations nettes d'em-

plois dans les services et la construction, mais poursuite de la contraction dans l'industrie et l'agriculture. La baisse s'est poursuivie dans l'agriculture (- 2,3 % après - 1,4 % en 2006) et dans l'industrie, quoique sur un rythme un peu ralenti (- 1,1 % après - 1,8 % en 2006). La seule branche industrielle dont les effectifs n'ont pas baissé est celle des biens d'équipements. La croissance des services principalement marchands a été plus ferme en 2007 (+ 2,2 %) qu'en 2006 (+ 0,9 %). Les branches immobilières et des services aux entreprises ont progressé de + 3,1 % et + 2,9 % respectivement. La progression de l'emploi est en revanche restée modérée dans les services principalement non marchands (+ 1,0 % après + 1,3 % en 2006).

La branche la plus dynamique a une nouvelle fois été celle de la construction : + 4,5 % en 2007. Depuis 2002, l'emploi y a progressé de + 15,7 %, soit + 3,0 % en moyenne annuelle. La branche immobilière a connu sur cette période une croissance également très soutenue, mais plus irrégulière : + 12,9 % sur cinq ans, soit + 2,5 % en moyenne annuelle.

Les entreprises du secteur privé emploient 71 % des personnes actives occupées contre 22 % pour les administrations (État, collectivités locales, hôpitaux etc.). Les 7 % restant sont employés par les ménages ou les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLSM, associations par exemple). Depuis 2004, la reprise de l'emploi est forte dans cet ensemble (Ménages et ISBSLM): + 9,2 %, soit + 139 000 personnes. Elle est très marquée dans les entreprises du secteur privé (+ 6,5 %, soit + 534 000 personnes) alors que les effectifs des administrations publiques ont relativement moins augmenté (+ 0,8 %, soit + 46 000 personnes).

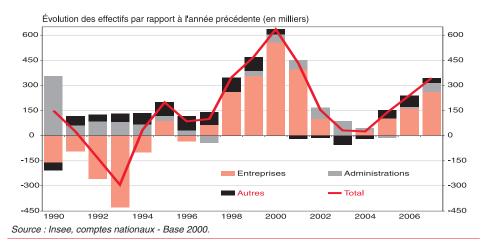
1. Emploi total par branche d'activité (en équivalent temps plein)

Variations en moyenne annuelle (en %)

		2003	2004	2005	2006	2007	2007 (*)	2007 (**)
EA	Agriculture	-1,8	-2,0	-1,4	-1,4	-2,3	1 020,2	4,0
EB	Industries agro-alimentaires	0,4	-2,9	-0,1	-0,2	0,0	550,3	2,2
EC	Industrie des biens de consommation	-3,1	-5,5	-3,3	-4,3	-2,5	539,3	2,1
ED	Industrie automobile	-0,4	-3,4	0,3	-4,2	-4,2	203,4	0,8
EE	Industrie des biens d'équipement	-2,8	-3,8	-1,5	0,2	0,2	728,5	2,9
EF	Industrie des biens intermédiaires	-3,1	-2,9	-2,7	-2,4	-1,3	1 225,8	4,8
EG	Énergie	-2,7	0,2	-0,7	-0,2	-0,5	188,6	0,7
EH	Construction	0,3	1,9	3,3	4,5	4,5	1 903,9	7,5
EJ	Commerce	2,2	0,5	0,0	-0,4	1,3	3 331,9	13,2
EK	Transport	0,1	0,3	-1,9	0,7	1,4	1 119,6	4,4
EL	Activités financières	1,2	0,0	0,4	0,6	1,6	776,1	3,1
EM	Activités immobilières	-1,0	2,0	7,6	1,9	3,1	299,2	1,2
EN	Services aux entreprises	-0,9	1,5	1,8	1,6	2,9	4 194,3	16,6
EP	Services aux particuliers	1,5	1,1	2,4	1,7	2,6	2 276,2	9,0
EQ	Santé, éducation, action sociale	1,1	1,5	0,9	2,1	1,3	4 659,5	18,4
ER	Administrations	0,2	-1,0	0,5	-0,3	0,3	2 299,1	9,1
EA à ER	Emploi salarié total	0,1	0,1	0,6	0,8	1,4	25 315,8	100,0
EB à EG	Industrie	-2,3	-3,4	-1,9	-1,8	-1,1	3 435,8	13,6
EC à EF	Industrie manufacturière	-2,8	-3,7	-2,3	-2,3	-1,4	2 697,0	10,7
EJ à EP	Services principalement marchands	0,6	0,9	1,1	0,9	2,2	11 997,2	47,4
EQ à ER	Services administrés	0,8	0,6	0,8	1,3	1,0	6 958,6	27,5
EB à EP	Branches principalement marchandes	-0,1	0,1	0,7	0,7	1,8	17 337,0	68,5

(*) Effectifs en milliers. (**) En % du total. Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Créations d'emplois par type de secteur institutionnel employeur.



2 Le chômage

En moyenne au quatrième trimestre de 2007, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) en données provisoires¹ pour l'ensemble France métropolitaine et Dom s'établit à 7,8 % de la population active. Pour la France métropolitaine, il est de 7,5 %, soit 2,1 millions de personnes. Cette estimation, issue de l'enquête Emploi, s'appuie sur la nouvelle méthode d'estimation du taux de chômage au sens du BIT publiée par l'Insee depuis l'automne 2007. Cette nouvelle méthode intègre notamment l'adoption par l'Insee de l'interprétation communautaire de la définition du chômage au sens du BIT, ce pui permet de se rapprocher des estimations publiées par l'office de statistique européen Eurostat². En particulier, le simple renouvellement de l'inscription à l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi; il doit s'accompagner au minimum d'un contact avec un conseiller du service public de l'emploi au cours du mois précédant l'enquête, ou d'un autre type de démarche de recherche d'emploi (envoi de CV, entretien, etc.). Certains changements méthodologiques ont également été effectués, la principale innovation étant la réalisation d'une enquête sur la « non-réponse ». Elle est adressée aux personnes n'ayant pas répondu à l'enquête Emploi dans les délais initialement prévus (par exemple, parce qu'elles étaient impossibles à joindre au moment de la collecte). L'Insee a également perfectionné ses méthodes de pondérations à partir de données démographiques, notamment au niveau de chacune des régions.

De 1997 à 2001, le taux de chômage au sens du BIT baisse continuement en France métropolitaine, passant de 10,9 % au deuxième trimestre de 1997 à 7,7 % au dernier trimestre de 2001. Il repart ensuite à la hausse, pour atteindre 8,8 % de la population active au dernier trimestre 2003. Après une relative stabilité, le taux de chômage augmente de nouveau légèrement pour s'élever à à 9,1 % au premier trimestre de 2006. À partir de ce

point haut, le chômage baisse régulièrement pour terminer l'année 2007 à 7,5 %, soit une baisse cumulée de 420 000 personnes. Ce reflux a été permis par l'ampleur des créations d'emploi au cours des deux dernières années.

La baisse du chômage depuis début 2006 concerne toutes les catégories. Son ampleur est plus grande pour les jeunes de 15 à 24 ans, plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail. Ainsi, de la même manière que leur taux de chômage augmente plus vite lors de la période de ralentissement économique, il diminue plus rapidement depuis le début de 2006. Leur taux de chômage reste néanmoins élevé : il s'établit à 18,1 % au quatrième trimestre de 2007 (après 22,9 % au premier trimestre de 2006), soit 479 000 jeunes chômeurs. La part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est également forte, du fait du grand nombre de jeunes encore en études. Pour cette tranche d'âge, la part des chômeurs dans la population totale (et non dans la population active, comme c'est le cas pour le calcul du taux de chômage) est donc nettement plus faible, à 6,4 % au quatrième trimestre de 2007, soit 0,4 point seulement au-dessus des 25-49 ans.

La baisse du chômage engagée depuis deux ans est également plus rapide pour les femmes. Leur taux de chômage au sens du BIT en France métropolitaine est passé de 10,1 % au premier trimestre de 2006, à 8 % au quatrième trimestre de 2007, soit une baisse d'environ 250 000 chômeuses. 1,1 million de femmes restent cependant encore au chômage. Si leur taux de chômage reste supérieur à celui des hommes, l'écart entre les deux se réduit de façon tendancielle depuis la fin des années 1980 en raison notamment de l'accroissement de l'activité féminine. Ainsi, alors que le taux de chômage des femmes était supérieur de 4 points à celui des hommes en 1990, l'écart est désormais de 1,1 point en moyenne en 2007.

Définition

Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ; est disponible pour travailler dans les deux semaines ; a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

^{1.} Les données pour le quatrième trimestre de 2007 sont provisoires car elles ne tiennent pas compte de l'intégration des résultats de l'enquête non répondant pour ce trimestre.

^{2.} cf. Insee Première n° 1164, « Résultats de l'enquête Emploi : le chômage baisse depuis début 2006 ».

1. Chômage selon la définition du Bureau International du Travail (BIT)

Données en moyenne annuelle - France métropolitaine

			-			
	2002	2003	2004	2005	2006	2007 (p)
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	2 132	2 299	2 412	2 429	2 432	2 212
Hommes	1 024	1 103	1 160	1 171	1 184	1 093
Femmes	1 109	1 196	1 252	1 258	1 248	1 119
Part du chômage dans la population active¹						
(taux en %)						
Ensemble	7,9	8,5	8,9	8,9	8,8	7,9
de 15 à 24 ans	16,8	18,8	20,4	20,9	22,2	19,3
de 25 à 49 ans	7,4	7,9	8,2	8,2	7,9	7,3
50 ans et plus	5,7	5,9	6,0	5,8	6,0	5,4
Femmes	7,1	7,6	8,0	8,0	8,1	7,4
de 15 à 24 ans	16,3	18,1	19,5	19,9	20,9	18,6
de 25 à 49 ans	6,2	6,8	7,1	7,2	7,0	6,6
50 ans et plus	5,2	5,5	5,6	5,4	5,8	5,2
Hommes	8,9	9,5	9,9	9,8	9,6	8,5
de 15 à 24 ans	17,4	19,8	21,5	22,3	23,9	20,2
de 25 à 49 ans	8,6	9,2	9,5	9,4	9,0	8,1
50 ans et plus	6,2	6,4	6,5	6,1	6,2	5,6

Note: L'âge est celui atteint en fin d'année.

(p) = provisoire. Les résultats de l'enquête non répondant au quatrième trimestre de 2007 n'ont pas encore été intégrés.

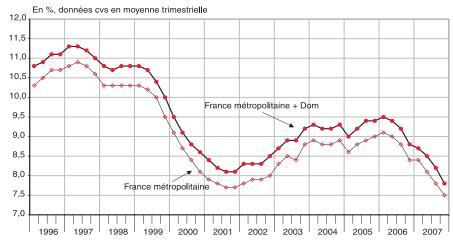
1. La population active est composée des personnes ayant un emploi ou étant au chômage.

Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : En moyenne en 2008, 2 212 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT, soit 7,9 % de la population active.

Source : Insee, enquête Emploi.

2. Taux de chômage au sens du BIT



Champ: population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

En 2007, le revenu disponible des ménages (RDB) augmente de 5,4 %, après + 4,8 % en 2006. Compte tenu d'une évolution du prix des dépenses de consommation des ménages de 2,0 %, le pouvoir d'achat du RDB accélère à + 3,3 %, après + 2,6 % en 2006. La progression du pouvoir d'achat est relative à l'ensemble des ménages. Elle doit être corrigée du dynamisme démographique pour refléter l'évolution individuelle moyenne. Rapportée au nombre d'unités de consommation, pour tenir compte à la fois de l'évolution du nombre des ménages et de leur composition, elle s'élève à + 2,4 %, après + 1,7 % en 2006. Le revenu « arbitrable » des ménages (encadré 4 de la vue d'ensemble) progresse un peu moins vite que le RDB (+ 5,0 %), car les dépenses de consommation « pré-engagées » évoluent en valeur un peu plus rapidement que l'ensemble des dépenses. Néanmoins, en termes réels, cette différence s'inverse (+ 3,8 % contre + 3,3 %) car le prix des dépenses non « pré-engagées » progresse plus lentement que le prix de l'ensemble des dépenses de

Ce dynamisme du revenu des ménages provient d'abord de celui des revenus d'activité. En 2007, la masse salariale brute progresse de + 4,5 %, après + 3,9 % en 2006. Elle est portée par la croissance de l'emploi salarié (+ 1,4 % après + 0,9 % en 2006) et le maintien du rythme de progression du salaire moyen par tête. Par ailleurs, les cotisations sociales payées par les ménages sont allégées par l'instauration au quatrième trimestre des exonérations sur les heures supplémentaires (loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat). Le revenu mixte des entrepreneurs individuels accé-

lère également (+ 5,2 % après + 4,2 %), alimenté par une forte progression du revenu des agriculteurs.

Outre le dynamisme des revenus d'activité, les ménages bénéficient également des nouvelles mesures visant à baisser l'impôt sur le revenu des personnes physiques : elles entraînent un très fort ralentissement des prélèvements fiscaux sur le revenu et le patrimoine auxquels ils sont assujettis (+ 1,2 % contre + 7,2 % en 2006, hors avoir fiscal).

À l'inverse, les prestations sociales en espèce reçues par les ménages décélèrent en 2007 (+ 3,7 % après + 4,4 %), sous l'effet du recul des prestations chômage. Les revenus du patrimoine nets reçus ralentissent également mais restent dynamiques (+ 7,3 % après + 9,3 %, hors avoir fiscal en 2005). Les loyers (réels ou imputés) perçus par les ménages propriétaires (+ 7,2 %, après + 6,7 %) et les dividendes progressent fortement alors que les intérêts nets versés s'alourdissement du fait de la montée des taux et de l'endettement des ménages.

En fin de compte, l'accélération du revenu disponible des ménages de 0,7 point se décompose de la façon suivante : les revenus nets d'activités y contribuent pour + 0,5 point et les prélèvements fiscaux sur le revenu et le patrimoine pour + 0,8 point ; à l'inverse, les prestations sociales freinent pour - 0,2 point et les revenus financiers nets - 0,4 point.

Dans un contexte où le rythme de leur consommation s'est légèrement raffermi, cette forte progression du pouvoir d'achat des ménages s'est traduit par un relèvement de leur taux d'épargne. Celui-ci s'établit à 15,8 %, en progression de 0,7 point par rapport à 2006. Ce surcroît d'épargne disponible, couplé à un ralentissement de leur investissement, leur permet d'accroître leur capacité de financement.

Définitions

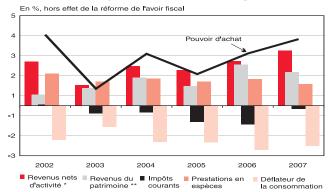
consommation.

Le **revenu « arbitrable »** des ménages est égal à la différence entre leur revenu disponible brut et les dépenses de consommation « pré-engagées ».

Les **dépenses « pré-engagées »** sont les dépenses supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Suivant les préconisations du rapport de la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » (février 2008), elles comprennent :

- les dépenses liées au logement, y compris les loyers imputés et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines :
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie);
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Source: Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Revenu disponible des ménages (*)

	En milliards d'euros		Évolutions en %					
	2007	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Rémunération des salariés	984.5	4,6	4,2	2,8	3,5	3,6	4,1	4,3
dont : Salaires et traitements bruts	723.6	4,9	4,3	2,5	3,7	3,7	3,9	4,5
Cotisations employeurs	206.9	3,7	3,8	3,7	3,0	3,5	4,6	3,9
Revenu mixte brut	123,9	8,1	1,4	-0,3	2,2	1,1	4,4	5,2
Excédent brut d'exploitation	167.0	5,8	3,1	4,6	5,9	6,6	8,1	9,5
Revenus nets de la propriété	124,3	2,6	1,9	3,9	7,6	1,3	5,2	4,5
dont : Consommation finale de SIFIM	16.7	18,4	-26.9	-10,1	1,0	-5,2	28,4	35,7
Revenu primaire	1 399.6	4,9	3,6	2,8	4,0	3,5	4,7	5,0
Impôts courants	159.6	2,5	-0,4	3,3	3,0	5,7	3,2	1,2
Cotisations	383.7	4,3	4,3	4,0	3,4	3,9	5,0	3,9
dont : Cotisations salariales	98.3	5,2	6,0	3,7	3,8	4,7	5,2	3,9
Prestations sociales en espèces	366.4	3,8	5,5	4,1	4,5	4,0	4,4	3,7
Transferts divers nets recus	21,5	9,0	15.4	-2.8	5.0	14.0	10,5	1,7
Revenu disponible brut	1 244,3	5,1	4,7	2,7	4,5	3,4	4,8	5,4
Prestations sociales en nature	311.9	4.8	7.3	5.3	3.7	4.1	3,7	4,2
Revenu disponible brut ajusté	1 556.2	5,1	5,2	3,2	4,3	3,5	4,6	5,2
Dépense de consommation finale	1 047,4	4.3	3.3	4.0	4,5	4.5	4,5	4,5
Épargne brute	197.0	10,0	11,9	-3,9	4,4	-2,4	6,5	10,3
FBCF	126.6	3,8	4,0	5,5	7,6	8,9	12,6	6,2
Autres opérations	5,1	-317,8	-8,1	41.6	36.7	-27.6	-9,2	5,4
Capacité de financement	65,3	7,9	22,8	-16,0	-2,2	-16,0	-3,3	19,8

(*) Y compris effet de la réforme de l'avoir fiscal. Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

3. Principaux ratios

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Rémunération nette / RDB - avant impôts	45,6	45,6	45,4	45,1	45,0	44,7	44,5
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	10,5	10,4	10,6	10,7	11,0	11,4	11,9
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,8	9,5	9,2	9,0	8,8	8,8	8,8
Revenus de la proprieté / RDB - avant impôts	8,8	8,7	8,8	9,0	8,8	8,9	8,9
Prestations sociales / RDB - avant impôts	25,6	26,0	26,3	26,4	26,5	26,4	26,1
Impôts / RDB - avant impôts	12,3	11,8	11,9	11,7	11,9	11,8	11,4
Taux d'épargne (Épargne / RDB)	15,8	16,9	15,8	15,8	14,9	15,1	15,8
Taux d'épargne ajusté (Épargne / RDB Ajusté)	12,7	13,5	12,6	12,6	11,8	12,1	12,7
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	6,9	8,0	6,6	6,2	5,0	4,6	5,2
Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.							

4 La consommation des ménages

En 2007, la dépense de consommation des ménages a augmenté de 2,5 % en volume après + 2,3 % en 2006. Compte tenu d'une hausse des prix de 2,0 %, la croissance en valeur a été de 4,5 % en 2007 comme les trois années précédentes. Cette légère accélération en volume résulte pour une large part du redressement des achats d'automobiles.

Les achats d'automobiles neuves et d'occasion se sont redressés en 2007 (+ 3,3 %) après une année 2006 difficile (- 2,3 %). Les achats de véhicules neufs ont progressé de 3,0 %. Les immatriculations des marques françaises ont poursuivi leur repli (- 1,5 % après - 6,1 % en 2006) mais celles des marques étrangères ont fortement augmenté (+ 8,8 %). Au total, le taux de pénétration de ces dernières sur le marché français a atteint 48,2 % en 2007, soit 2,5 points de plus qu'en 2006.

Les biens et services des technologies de l'information et de la communication (TIC) sont restés très prisés par les ménages. Leur consommation a progressé de 13,7 % en volume après + 15,4 % en 2006. Cette augmentation explique un quart de la hausse globale de la consommation des ménages. La croissance des achats de téléviseurs a frôlé + 50 % pour la deuxième année consécutive. Tirée par les ordinateurs portables, la consommation de matériel informatique est également demeurée soutenue (+ 23,2 %). Fin 2007, près de 60 % des ménages étaient équipés en micro-ordinateurs. Dans le même temps, les services de télécommunications ont décéléré (+ 5,6 % après +9.0%).

Les dépenses liées à la musique et au cinéma ont baissé en 2007. La baisse des ventes de CD audio s'est amplifiée : - 16,1 % en volume, après 10,4 % en 2006. Le téléchargement licite n'a compensé que partiellement ce repli. Pour les DVD, la baisse amorcée en 2006 s'est confirmée (- 5,1 % après - 2,8 %). La fréquentation des salles de cinéma a marqué le pas en 2007 avec 178 millions d'entrées soit près de 10 millions de moins qu'en 2006.

En 2007, la hausse des prix de l'énergie a été moins soutenue que les années précéden-

tes: + 2,1 %, après + 5,8 % en 2006 et + 9,3 % en 2005. Le volume des consommations énergétiques a baissé (- 1,3 %) pour la troisième année consécutive. La consommation de carburants et lubrifiants s'est quasiment stabilisée, la progression du gazole (+ 3,7 %) étant compensée par la baisse du super sans plomb (- 3,9 %). Les consommations d'électricité, de gaz et d'autres combustibles ont sensiblement diminué en volume (- 2,8 %) sous l'effet de températures clémentes en hiver puis à l'automne.

En valeur, les loyers ont augmenté au même rythme qu'en 2006 (+ 7,0 %), un rythme nettement supérieur depuis trois ans à celui de l'ensemble de la dépense des ménages. La part du budget des ménages consacrée aux loyers a ainsi progressé, passant de 18,1 % en 2005, à 18,9 % en 2007.

La consommation alimentaire (hors boissons alcoolisées et tabac) en volume a légèrement accéléré en 2007 : + 1,6 % après + 0,5 %. Ce dynamisme relatif concerne l'ensemble des produits, à l'exception des fruits (-1,0 %) et des huiles et graisses (-1,5 %). Les viandes contribuent le plus à l'accélération de la consommation alimentaire (hausse de + 1,4 % après - 0,2 % en 2006). Pour la première fois depuis 2002, la consommation de viande de bœuf a progressé (+ 0,9 %). Les préparations à base de viandes sont restées appréciées des consommateurs (+ 2,8 %). La demande a également été favorable pour les poissons et crustacés (+ 3,0 % soit la hausse la plus forte depuis

Les achats de tabac sur le territoire français ont légèrement baissé en 2007 (- 2,0 %) alors que les prix ont peu augmenté (+ 2,6 %).

Concernant les assurances, les changements de fiscalité des intérêts perçus sur les plans d'épargne logement de plus de dix ans en 2006 avaient incité les épargnants à se reporter sur l'assurance-vie. La consommation de services d'assurance liée à l'acquisition de ce type de produit avait alors vivement progressé de 15,0 % en volume. Cet effet disparu, l'assurance-vie s'est repliée de 6,9 % en 2007.

1. Consommation des ménages par fonction

Évolutions en volume - prix de l'année précédente

	2004	2005	2006	2007	Coefficients budgétaires (%) (2)
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,5	1,4	0,5	1,6	10,3
Boissons alcoolisées et tabac	-9,5	-0,6	0,9	-0,7	2,2
Articles d'habillement et chaussures	1,4	0,7	1,3	1,6	3,6
Logement, chauffage, éclairage	2,7	2,5	2,7	2,4	19,6
Équipement du logement	3,6	3,5	2,5	3,6	4,6
Santé	5,8	4,7	4,6	4,8	2,7
Transport	2,0	1,7	0,0	1,7	11,3
Communications	5,6	6,8	9,2	6,0	2,1
Loisirs et culture	6,6	5,4	5,5	6,2	7,1
Éducation	2,5	2,4	5,6	3,0	0,6
Hôtels, cafés et restaurants	0,6	1,7	0,7	1,9	4,8
Autres biens et services	2,0	2,3	3,9	1,6	9,0
Corrections territoriales	-17,2	-10,8	11,4	11,0	-0,8
Dépenses de consommation des ménages	2,6	2,6	2,3	2,5	77,1
Dépenses de consommation des ISBLSM (1)	-1,5	0,0	0,7	1,1	1,8
Dépenses de consommation des APU (1)	2,3	1,6	1,5	1,7	21,1
dont : Logement	2,5	-2,9	-0,6	-0,3	0,9
Santé	2,9	2,6	2,3	3,1	9,4
Éducation	0,3	-0,2	-0,5	-0,2	6,3
Consommation effective des ménages	2,5	2,4	2,1	2,3	100

⁽¹⁾ Dépenses de consommation en biens et services individualisables des Institutions sans but lucratif au service des ménages et des administrations publiques.

Source: Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

Évolutions en volume - comptes chaînés en Base 2000

	2004	2005	2006	2007	Coefficients budgétaires (%) (3)
Biens durables importants (1)	8,0	8,4	5,5	8,1	6,4
Biens semi-durables (2)	2,5	2,5	1,9	2,7	9,6
Biens non durables	0,6	0,9	0,9	1,3	23,9
Services	2,7	2,3	2,3	2,0	60,2
Ensemble	2,5	2,4	2,1	2,3	100

⁽¹⁾ Biens durables importants : véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisirs.

Source: Insee, comptes nationaux - Base 2000.

⁽²⁾ Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

⁽²⁾ Biens semi-durables : textile, habillement, autres biens semi-durables.

⁽³⁾ Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le PIB ou sur la consommation effective des ménages. Cette dernière inclut les dépenses dont les habitants bénéficient à titre individuel mais qui sont prises en charge par la collectivité (administrations publiques et instituts sans but lucratif au service des ménages). Pour rendre comparables les niveaux de PIB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, on déflate les valeurs par des prix exprimés « en parité de pouvoir d'achat », une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2006, le niveau de prix de la consommation effective moyenne par habitant varie dans un rapport de 1 à 3,7 au sein des pays de l'Union européenne à 27 (UE27) et dans un rapport de 1 à 1,7 dans l'Union à 15 (UE15). Les pays du nord de l'Europe (Danemark, Irlande, Finlande, Suède) se distinguent par des niveaux de prix très élevés (figure 1). La Bulgarie au sein de l'UE27, ainsi que la Grèce et le Portugal au sein de l'UE15 bénéficient des niveaux les plus bas. En Allemagne, Belgique, France et Italie, les niveaux de prix sont comparables et supérieurs de 5 à 7 % à la moyenne de l'UE27. Parmi les pays entrés dans l'UE en 2004, Chypre, Malte et la Slovénie ont les niveaux de prix les plus élevés, qui se rapprochent de ceux de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce.

Les indices de volume de consommation par habitant sont étroitement corrélés à ceux du PIB, la consommation effective des ménages représentant environ 70 % du PIB en moyenne. Ces indices de PIB et de consommation peuvent toutefois différer quelque peu, en particulier pour le Luxembourg et l'Irlande, deux pays dont le PIB comporte une part importante de revenus transférés à des non-résidents. Pour la France, l'indice de PIB en volume par habitant est supérieur de 11 % à l'UE27, tandis que l'indice de consommation par habitant est supérieur de 15 % à l'indice moyen.

En comparant la France à ses principaux partenaires, il apparaît que les niveaux de prix des produits alimentaires sont relativement plus élevés en Italie, en Suède et au Royaume-Uni (figure 2). Pour les boissons alcoolisées, le Royaume-Uni se place largement en tête, les prix y étant 50 % au-dessus de la moyenne de l'UE27. Le prix du tabac y est également le plus cher d'Europe, deux fois plus élevé que dans l'UE27 en moyenne. Dans tous les pays, les dépenses affectées au logement (loyers, eau, gaz et électricité) représentent la part la plus importante du budget des ménages européens. Les niveaux de prix correspondant sont particulièrement élevés dans les pays de l'UE15, notamment en France, où ils se situent 22 % au-dessus de la moyenne de l'UE27, au-delà de ce qu'on observe en Espagne, en Italie, en Allemagne ou au Royaume-Uni.

La part des dépenses de santé (prises en charge par la collectivité ou non) dans le budget de consommation des ménages varie de 13 % pour le Portugal, à 7 % pour la Lettonie. La France est très proche du Portugal avec 12 %. Le niveau de prix de la santé est très élevé dans les pays du nord de l'Europe (Danemark, Irlande, Finlande et Suède) et un peu moins dans les pays du centre (France, Belgique, Allemagne et Pays-Bas). La collectivité finance une grande part de ces dépenses de santé, ainsi que celles d'éducation. Cette part du financement de la consommation des ménages prise en charge varie de 30 % pour la Suède, à 8 % pour la Grèce. Ce taux est de 23 % pour la France.

Le poids des dépenses des transports varie de 17 % en Bulgarie à moins de 10 % aux Pays-Bas, la France se situant à 12 %. En termes de niveau de prix de transport, la France se trouve dans la moyenne de l'UE27, tout comme l'Allemagne, la Belgique ou l'Italie.

Définitions

- 1. Les comparaisons sont présentées sous forme d'indices de niveaux de prix et de volume, exprimés pour chaque pays en référence à un indice 100 pour la moyenne de l'Union européenne à 27.
- 2. Le Programme de comparaison européenne a pour objet de faire des comparaisons de PIB en volume sur la base des PPA. 37 pays y participent: 27 États membres de l'Union européenne, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Monténégro, ancienne république Yougoslave de Macédédoine, Norvège, République Serbe, Turquie, Suisse.

1. Indices de prix et de volume du PIB et de la consommation effective des ménages à parités de pouvoir d'achat en 2006

UE07. 400	Indic	es de prix	Indices de volur pouvoir	nes à parités de d'achat
UE27=100 —	PIB	Consommation	PIB par habitant	Consommation par habitant
Luxembourg	109	113	280	173
Irlande	120	126	146	111
Pays-Bas	106	104	131	119
Autriche	104	103	128	121
Danemark	137	142	126	114
Suède	118	119	125	116
Belgique	107	107	120	112
Royaume-Uni	114	113	118	131
Finlande	115	122	117	105
Allemagne	105	105	114	112
France	109	107	111	115
Espagne	90	91	105	100
Italie	103	106	103	102
Grèce	84	86	98	99
Portugal	84	87	75	79
Chypre	88	89	92	93
Slovénie	73	74	88	80
République Tchèque	60	57	79	70
Malte	69	70	77	81
Estonie	61	59	69	65
Hongrie	58	55	65	65
Slovaquie	55	53	64	61
Lituanie	53	50	56	63
Lettonie	56	53	54	59
Pologne	58	56	52	55
Roumanie	50	50	39	43
Bulgarie	38	38	37	40
Coefficient de variation (en %) :				
Zone euro (ZE13)	13,1	13,6	38,9	20,2
UE27	31,0	32,7	47,0	32,9

Source : Eurostat et calculs Insee.

2. Indices de prix de la consommation effective des ménages par fonctions dans quelques pays de l'Union Européenne en 2006

UE25=100	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	Suède
Consommation effective des ménages	105	107	91	107	106	113	119
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	105	110	92	105	115	114	119
Boissons alcoolisées et tabac	98	97	72	109	106	176	129
dont alcool	82	97	81	91	113	152	144
dont tabac	121	102	65	135	100	208	121
Habillement, chaussures	102	108	96	91	104	102	119
Logement, eau, gaz, électricité	114	118	101	122	104	103	116
Meubles	95	104	101	105	107	110	112
Santé	104	112	86	109	124	114	125
Transport	101	99	91	98	96	117	119
dont équipement de transport personnel	95	97	99	95	101	102	96
Communication	105	110	103	107	104	93	73
Récréation-Loisirs	105	101	95	104	104	106	118
Éducation	140	116	85	107	115	135	124
Restaurant-Hôtel	93	107	94	111	101	119	123
Taux de participation en %							
État	15,7	20,7	15,6	21,4	16,7	17,7	28,5
ISBLSM	2,2	1,5	1,3	1,8	0,5	3,4	2,5
Source : Eurostat et calculs Insee.							

Source : Eurostat et calculs Insee.

6 Compétitivité et parts de marché

L'appréciation de l'euro en 2007 continue de peser sur la compétitivité des exportateurs français. La part de marché de la France en volume vis-à-vis des partenaires de l'OCDE recule encore légèrement.

L'appréciation de l'euro en 2007 ...

Le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses 42 principaux partenaires commerciaux s'apprécie de 1,3 % en moyenne annuelle en 2007 (après un recul de - 0,7 % en 2006.)

Cette hausse en termes réels résulte d'une appréciation nominale de 2,3 %, atténuée par un différentiel d'inflation de - 1,0 % favorable à la France vis-à-vis de ses concurrents. L'euro s'est sensiblement renforcé en 2007 vis-à-vis de la plupart des devises. La monnaie européenne a poursuivi sa progression face au dollar (+ 9,2 % en moyenne annuelle, après + 0,9 % en 2006) et au yen (+ 10,4 % après + 6,7 %). Elle s'est aussi légèrement appréciée face à la livre (+ 0,4 % après - 0,3 %). En décembre 2007, la parité euro-dollar atteint ainsi un nouveau point haut, proche de 1,50 \$, soit 65 % au-dessus du niveau du début 2002. Contre la devise nippone, l'appréciation depuis cette date atteint 40 %.

Le dollar apporte la principale contribution à la hausse du taux de change effectif nominal (à hauteur de 1,0 point). Le yen et les devises d'Asie émergente y contribuent pour 0,6 et 0,5 point respectivement.

... entraîne une nouvelle détérioration de la compétitivité ...

Après s'être franchement améliorée durant la seconde moitié des années 90, la compétitivité-coût de la France par rapport aux partenaires de l'OCDE, a tendance à se dégrader depuis 2002. Elle s'est temporairement stabilisée en 2005 et 2006, avant d'accuser une baisse de 2,7 % en moyenne annuelle en 2007. L'appréciation de l'euro est en grande partie à l'origine de cette détérioration. Dans une perspective de plus long terme, la compétitivité-coût de la France est inférieure de 5,3 % à sa moyenne observée depuis 1980.

Alors qu'elle s'était améliorée en 2005 et 2006, la compétitivité-prix de la France par rapport aux pays de l'OCDE recule de 0,8 % en 2007. L'essentiel de ce repli provient de l'évolution du change, dont l'impact est en partie atténué par la modération des prix des exportations françaises. Toutefois, contrairement à sa compétitivité-coût, la compétitivité-prix de la France demeure au-dessus de sa moyenne observée depuis 1980 (de 6,4 %). L'écart croissant entre la compétitivité-coût et la compétitivité-prix depuis le début des années 2000 traduit les efforts de marge consentis par les exportateurs français pour atténuer le repli de leurs parts de marché.

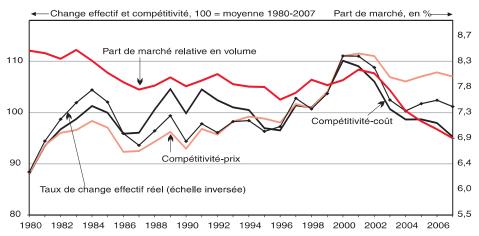
... tandis que la part de marché en volume poursuit son érosion

En valeur, la part de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux partenaires de l'OCDE, s'élève à 6,6 % en 2007, comme en 2006.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les volumes échangés (dépendant de sa compétitivité intrinsèque et de son engagement commercial vers les zones économiquement dynamiques) mais aussi des effets prix (variation des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises : il augmente mécaniquement (avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes) la part de marché des pays dont la monnaie s'apprécie, comme de ceux qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif croît. Aussi, outre l'évolution des parts de marché en valeur, il convient d'examiner l'évolution de la part de marché en volume, qui n'est pas affectée par la variation des prix des biens et services échangés.

En volume, la part de marché relative de la France s'effrite à partir de 2002 mais plus modérément depuis trois ans. Elle s'établit à 6,9 % en 2007, contre 7,0 % en 2006, soit un point en deçà de la moyenne enregistrée entre 1990 et 2001.

Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Calculs : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Lecture : taux de change effectif réel (échelle inversée) : une hausse correspond à une dépréciation ; compétitivité : une hausse correspond à une amélioration.

Sources : données OCDE Perspectives Économiques.

Les indicateurs de compétitivité et de part de marché

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE, la pondération et les prix de ces 24 partenaires étant établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers sur une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de compétitivité-coût qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de la Pologne, de la Hongrie, de la Slovaquie, de la République Tchèque et de l'Islande. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (resp. déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle qui est utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable traduit un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en déflatant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

En 2007, les échanges extérieurs de biens et services marquent le pas. Les exportations augmentent de 3,1 % en volume (+ 5,4 % en 2006) et les importations de 5,5 % (+ 6,1 % en 2006). Le ralentissement de la demande mondiale adressée à la France et la détérioration de la compétitivité liée à l'appréciation de l'euro pèsent sur les exportations tandis que la robustesse de la demande intérieure alimente le dynamisme des importations. En valeur, la décélération des échanges est plus marquée car la hausse des prix du commerce extérieur est également plus faible que l'an passé (+ 0,5 % à l'exportation et + 0,6 % à l'importation, contre + 2,2 % et + 2,9 % en 2006). Le taux de couverture en valeur (ratio entre les exportations et les importations) diminue de 96 % à 93 %. Au total, mesuré FAB-FAB1, le déficit extérieur de biens et services se dégrade de 14 Md€, pour atteindre 36,4 Md€ en 2007. Le déficit commercial (solde extérieur de biens) se détériore de 12 Md€ (à 38,4 Md€) du fait exclusivement de la dérive du déficit manufacturier, qui culmine à 16 Md€ en 2007. Tous les secteurs manufacturiers sont concernés. L'excédent commercial du secteur automobile fond de 5 Md€ (à 1 Md€) en raison d'une forte croissance des importations (+ 11 %) et d'une stagnation des exportations. Le déficit des biens de consommation s'élargit de 1 Md€ (à 10 Md€) et celui des biens intermédiaires de 6 Md€ (à 13 Md€) du fait notamment d'une hausse marquée des importations de produits liés à la métallurgie. Enfin, l'excédent des biens d'équipement se tasse de 2 Md€ (à 6 Md€). Au sein des biens d'équipement, l'excédent du secteur de la construction navale et aéronautique est stable à 14 Md€, le déficit commercial du secteur des équipements électriques et électroniques est identique à 9 Md€ (avec un taux de couverture particulièrement bas de 73 %), tandis que l'excédent du secteur des équipements mécaniques se réduit de 1 Md€ (à 1 Md€).

L'excédent des produits agricoles augmente de 0,4 Md€ (à 2,1 Md€) en 2007. L'agriculture française est en effet bien positionnée sur les céréales (plus du tiers de l'ensemble des exportations agricoles), dont les prix à l'exportation augmentent fortement et jouent sur la moyenne d'ensemble (+ 15 %, contre + 4 % pour les importations). Dans le secteur agroalimentaire, les échanges en valeur augmentent également fortement (+ 7 % à l'exportation et + 9 % à l'importation) et le solde commercial est stable à 7 Md€.

La facture énergétique se dégonfle très légèrement de 1 Md€, pour atteindre 45 Md€ en 2007, dans un contexte de croissance modérée en moyenne annuelle des prix de l'énergie (+ 1 % à l'exportation et + 3 % à l'importation) et de contraction des volumes échangés (respectivement - 3 % et - 5 %). Dans le secteur de l'électricité, l'excédent fond de 0,9 Md€ (à 1,7 Md€) en raison de la chute des exportations qui sont à leur plus bas niveau depuis 1992.

Hors tourisme, le déficit des échanges de services se creuse de 3 Md€ (à 10 Md€) sous l'effet d'une progression des importations nettement plus rapide (+ 6 %) que celle des exportations (+ 3 %). Le creusement des soldes du négoce international (- 1 Md€) et des services aux entreprises (- 2 Md€) expliquent en grande partie cette dégradation. Le solde des échanges des services aux entreprises, équilibré en 2006, devient négatif (- 1,5 Md€) en raison d'une forte hausse des importations (+ 12 %). Le secteur du tourisme est très dynamique : les dépenses des touristes étrangers en France augmentent de 9 %, contre + 8 % pour celles des Français à l'étranger. Le solde touristique s'améliore ainsi de 1 Md€, sans toutefois atteindre son record de 2000.

Le déficit des opérations de répartition se creuse de 2 Md€ (pour s'élever à 16 Md€ en 2007). Les revenus de la propriété (qui représentent l'essentiel de ces revenus) augmentent nettement, aussi bien les revenus versés par des résidents français à des non-résidents (+ 21 %) que ceux versés par des non-résidents à des résidents (+ 19 %). Au sein des revenus de la propriété, le solde des bénéfices réinvestis, traditionnellement positif, s'effondre de 6 Md€, pour revenir à 3 Md€ et celui des dividendes s'accroît de 0.4 Md€ (à + 4,5 Md€). Les versements bruts de la France aux institutions européennes (17 Md€) sont plus importants que les dépenses de coopération internationale (7 Md€). Au final, le besoin de financement de la France augmente de 15 Md€, à 52 Md€, soit 2,8 points de PIB.

^{1.} Les coûts de transport entre les frontières des pays partenaires ne sont pas inclus dans la valeur FAB («franco à bord») des importations. Dans le cas contraire, les importations sont valorisées CAF («coûts, assurance, fret»). Les exportations sont toujours mesurées FAB.

1. Compte des relations avec le Reste du monde

Soldes en millions d'euros courants

	2003	2004	2005	2006	2007
Échanges de biens (1)	2 381	-5 066	-21 578	-26 591	-38 371
Échanges de services hors tourisme (2)	2 129	-3 056	-2 212	-6 310	-9 519
dont : Négoce international	-46	-1 672	-1 097	-889	-1 746
Transports	-781	<i>-4 330</i>	-5 954	-7 172	-7 436
Télécommunications	2 336	2 118	2 406	253	-1 539
Services rendus aux entreprises	447	915	1 083	1 301	1 102
Activités culturelles et récréatives	-157	4	-133	-104	-270
Assurances	-248	-541	-949	-1 262	-812
Organismes financiers	853	1 177	3 202	2 609	2 030
Santé	172	188	313	255	255
Tourisme (3)	11 634	9 811	8 911	10 141	11 488
Opérations de répartition (4)	-20 039	-10 204	-15 965	-14 194	-15 719
dont : Rémunération des salariés	7 655	7 924	7 875	7 969	8 200
Impôts sur la production et les importations	-5 131	-3 828	-4 515	-4 687	-4 917
Subventions	9 586	9 610	9 574	9 566	9 191
Intérêts	-9 442	-12 590	-14 782	-15 280	-12 923
Dividendes	2 322	5 363	5 674	4 167	4 541
Autres revenus de la propriété	4 878	6 677	7 330	10 779	5 802
Primes d'assurance	788	863	747	127	67
Indemnités d'assurance	-609	-1 004	-969	-973	-1 010
Coopération internationale courante	-3 666	<i>-4 537</i>	-5 060	<i>-4 798</i>	-5 178
Transferts courants divers	-13 917	-14 637	-16 658	-16 434	-15 980
Transferts en capital	-7 787	418	-62	1 118	641
Capacité de financement de la Nation (1+2+3+4)	-3 895	-8 515	-30 844	-36 954	-52 121

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Échanges extérieurs par groupes de biens

CAF-FAB en milliards d'euros courants

	2003	2004	2005	2006	2007
Agriculture					
Exportations	10,5	10,4	10,4	10,8	11,9
Importations	8,7	8,7	8,9	9,1	9,8
Solde CAF-FAB	1,8	1,7	1,5	1,7	2,1
Industries agro-alimentaires					
Exportations	29,5	29,8	30,5	32,9	35,2
Importations	22,8	23,5	24,2	25,7	28,0
Solde CAF-FAB	6,7	6,3	6,3	7,2	7,2
Biens de consommation					
Exportations	49,8	52,0	55,0	58,8	60,8
Importations	56,5	60,0	63,8	67,4	71,2
Solde CAF-FAB	-6,7	-8,0	-8,8	-8,6	-10,4
Automobile					
Exportations	49,4	53,5	52,2	51,0	51,4
Importations	37,8	41,3	43,4	45,4	50,4
Solde CAF-FAB	11,6	12,2	8,8	5,6	1,0
Biens d'équipement					
Exportations	76,7	81,3	84,3	96,2	97,9
Importations	69,0	74,2	80,1	88,7	92,2
Solde CAF-FAB	7,7	7,1	4,2	7,5	5,7
Biens intermédiaires					
Exportations	96,8	103,2	107,8	120,0	126,3
Importations	100,1	108,8	115,7	127,4	139,0
Solde CAF-FAB	-3,3	-5,6	-7,9	-7,4	-12,7
Énergie					
Exportations	11,1	12,2	17,2	19,4	18,8
Importations	33,1	40,0	54,6	64,9	63,6
Solde CAF-FAB	-22,0	-27,8	-37,4	-45,5	-44,8
Ensemble					
Exportations	323,9	342,3	357,4	389,1	402,2
Importations CAF	328,1	356,4	390,7	428,6	454,2
Importations FAB	321,5	347,4	379,0	415,7	440,6
Solde CAF-FAB	-4,2	-14,1	-33,3	-39,5	-52,0
Solde FAB-FAB	2,4	-5,1	-21,6	-26,6	-38,4
Taux de couverture	100,7	98,5	94,3	93,6	91,3
Source : Insee, comptes nationaux - B	2000 2000				

En 2007, le compte financier de la balance des paiements enregistre des entrées nettes de capitaux de 22,2 Md€, après 70,5 Md€ en 2006.

Les opérations d'investissements directs se soldent par des sorties nettes de 48,7 Md€, supérieures à celles enregistrées en 2006 (34,4 Md€).

Les investissements directs français à l'étranger restent très dynamiques et enregistrent un accroissement de 70 % par rapport à 2006, à 164,1 Md€. Leur composition se modifie sensiblement d'une année à l'autre, puisque les opérations en capital social voient leur part baisser de 25 points, à 35 % du total des flux nets. A l'inverse, les « autres opérations » (prêts intra-groupes et flux de trésorerie à destination des filiales étrangères), représentent désormais près de la moitié des flux nets (contre 14 % en 2006). Pour leur part, les bénéfices réinvestis continuent à augmenter, à 27,2 Md€ après 24,6 Md€ en 2006, même si leur part dans le total des investissements à l'étranger décroît (de 26 % à 17 %) du fait de l'envolée des « autres opéra-

Les investissements directs étrangers en France affichent également des flux nets en forte hausse par rapport à 2006 (115,4 Md€ après 62,3 Md€). La part des opérations en capital social baisse (de 35 % à 19 %) au profit de celle des « autres opérations » (de 50 % à 66 %).

Les investissements de portefeuille et les opérations sur produits financiers dérivés se soldent par des sorties nettes de 89,9 Md€, après des sorties de 56,1 Md€ en 2006. Les flux nets d'investissements de portefeuille tant entrants que sortants enregistrent une forte contraction. La baisse s'étage entre 86 % pour les achats nets de titres français par les non résidents et 40 % pour les acquisitions nettes de titres étrangers par les résidents (celles ci avaient atteint un maximum historique de 270,5 Md€ en 2006).

Les achats nets de titres français par les non-résidents s'élèvent à 29,2 Md€ (après 211,0 Md€ en 2006), leurs achats d'obligations (+ 79,9 Md€ d'euros) étant compensés par d'importantes cessions nettes d'actions et de titres d'OPCVM. Les ventes nettes atteignent ainsi 50,1 Md€ sur ce compartiment (après des achats de 58,8 Md€ l'année précédente). Aussi, à fin 2007, la part du capital des sociétés résidentes du CAC 40 détenue par les non-résidents s'établit-elle à 38,5 %, en baisse de 6,8 points par rapport à fin 2006.

Les achats nets de titres étrangers par les résidents atteignent 161,1 Md€, ce qui représente une baisse de 109,4 Md€ par rapport à 2006. Ces achats ayant pour contrepartie des ventes de produits financiers dérivés à hauteur de 42 Md€ (après 3,3 Md€ à fin 2006), les achats de titres étrangers non couverts diminuent de leur côté de 148,1 Md€. En particulier, les résidents réduisent fortement leurs achats de titres obligataires étrangers (à 102 Md€, après 225,7 Md€ en 2006) tandis que le solde des opérations sur actions et titres d'OPCVM étrangers traduit des acquisitions nettes à hauteur de 54,4 Md€, après 48,3 Md€ en 2006.

Les « autres investissements » (composés des opérations de dépôts et crédits avec les non-résidents) se soldent par des entrées nettes de 161,3 Md€. Celles-ci proviennent majoritairement des opérations effectuées par les IFM résidentes¹². Les IFM sont en effet emprunteuses nettes auprès des non-résidents à hauteur de 96,4 Md€ (après 135,6 Md€ en 2006). L'endettement net est principalement contracté en euros (à près de 72 %), contrairement à l'année précédente où 60 % des entrées nettes étaient libellées en devises étrangères.

En 2007, comme en 2006, l'endettement des banques résidentes permet de financer le déficit des transactions courantes et l'accroissement des avoirs à l'étranger au titre des investissements directs. S'y ajoute, plus spécifiquement pour l'année 2007, le financement des sorties nettes au titre des investissements de portefeuille et des opérations sur produits financiers dérivés.

^{1.} En balance des paiements, on distingue 4 secteurs pour les ventilations sectorielles : la Banque de France, les administrations publiques, les institutions financières monétaires (IFM) et les "autres secteurs". Ces derniers regroupent donc essentiellement les entreprises non financières, mais également les assurances, les entreprises d'investissement, les ménages, etc.).

^{2.} Les IFM résidant en France augmentent leurs engagements nets à l'égard de l'extérieur lorsque l'accroissement des prêts et dépôts de non-résidents auprès des IFM résidentes est supérieur à la hausse des prêts des IFM résidentes aux non-résidents.

Compte financier de la balance des paiements (1)

En milliards d'euros

	2005	2006	2007
Compte financier	-1,5	70,5	22,2
Investissements directs (2)	-24,1	-34,4	-48,7
- français à l'étranger	-92,5	-96,7	-164,1
Capital social	-27,6	-58,3	-56,6
Bénéfices réinvestis	-21,7	-24,6	-27,2
Autres opérations	-43,2	-13,9	-80,4
- étrangers en France	68,3	62,3	115,4
Capital social	18,4	21,8	21,7
Bénéfices réinvestis	14,2	9,6	17,6
Autres opérations	35,7	30,9	76,2
Investissements de portefeuille (3)	-14,6	-59,4	-131,9
- des résidents, sur titres émis par les non résidents	-195,7	-270,5	-161,1
Actions et titres d'OPCVM	-42,9	-48,3	-54,4
Obligations et assimilés	-141,1	-225,7	-102,0
Instruments du marché monétaire	-11,7	3,6	-4,7
- des non résidents, sur titres émis par les résidents	181,1	211,0	29,2
Actions et titres d'OPCVM	52,6	58,8	-50,1
Obligations et assimilés	109,6	165,5	79,9
Instruments du marché monétaire	18,9	-13,2	-,6
Produits financiers dérivés	5,2	3,3	42,0
Autres investissements (dépôts-crédits)	24,9	169,8	161,3
dont : Institutions financières monétaires	-2,3	135,6	96,4
Avoirs de réserve	7,1	-8,8	-0,5
Erreurs et omissions	12,0	-58,0	-1,7

⁽¹⁾ Établi conformément aux règles du cinquième manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international

Sources : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

Un signe + traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements.

Un signe - traduit une augmentation des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements.

⁽²⁾ Selon la définition internationale, appliquée par la France, les investissements directs comprennent les prises de participation au moins égales à 10 % du capital des entreprises, les prêts, emprunts et dépôts envers les entreprises ainsi affiliées et les bénéfices réinvestis.

⁽³⁾ Les investissements de portefeuille recensent les transactions sur actions et titres d'OPCVM, sur obligations et assimilés (BMTN, bons du Trésor à plus d'un an) ainsi que sur instruments du marché monétaire (TCN à moins d'un an)

En 2007, l'accélération de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises ont soutenu l'activité des entreprises non financières (ENF). Ce regain de demande intérieure a permis de compenser le ralentissement de la demande extérieure adressée aux entreprises. La production des ENF a ainsi augmenté de 5,2 % en valeur. Les consommations intermédiaires, qui avaient crû plus vite que la production en 2005 et en 2006, ont ralenti en 2007 (+ 5,4 %, après + 6,1 %). La croissance de la valeur ajoutée des ENF a ainsi atteint 5,0 % en 2007 en valeur après + 3,9 % en 2006, soit son rythme le plus élevé depuis 2001.

L'accélération a été sensible dans toutes les branches d'activité. La production industrielle a poursuivi le redressement entamé ces deux dernières années (+ 4,0 % en valeur, après + 4,1 %). La production de biens d'équipements (+ 6,0 %) et de biens intermédiaires (+ 4,5 %) a profité du dynamisme de la FBCF et de l'activité des entreprises. Celle de la branche automobile, en repli ces deux dernières années (- 1,3 % en 2005, - 3,2 % en 2006), s'est redressée en 2007 (+ 1,5 %). La production des industries agro-alimentaires a été robuste (+ 5,8 %), en lien avec le net redressement de la production des entreprises agricoles (+ 9,1 % en valeur, après -0,3 % en 2005 et - 2,5 % en 2006) consécutif à la hausse du prix des denrées agricoles (notamment céréales, volailles, œufs et lait). L'activité dans la construction (+ 8,6 % après + 11,4 %), dans les services liés à l'immobilier et dans l'ensemble des services aux entreprises (+ 5,5 % après + 5,8 %) est restée très dynamique mais a un peu ralenti. Au total, l'activité des services marchands a décéléré modérément en 2007 (+ 5,0 % après + 5,2 %), malgré une vigueur accrue des transports et des services aux particuliers. La croissance a bénéficié aux salariés, dont les rémunérations (y compris les cotisations sociales à la charge des employeurs) ont progressé de 4,6 % en 2007 (+ 4,7 % en 2006). Ce dynamisme a résulté de l'accélération de l'emploi (+ 1,7 % après + 0,8 %), tandis que le salaire moyen par tête s'est modéré (+ 3,1 % après + 3,5 %). Après une pause en 2006 (+ 0,3 %), les impôts sur la production des entreprises non financières ont augmenté fortement (+ 7,8 %), au même rythme qu'en 2004 et 2005. En revanche, la progression des subventions (+ 4,6 %) est plus en ligne avec celle de la valeur ajoutée.

Au final, l'excédent brut d'exploitation des seules sociétés non financières a crû plus rapidement en 2007 (+ 5,7 %, après + 5,3 %). Le taux de marge des sociétés non financières a ainsi poursuivi la remontée modérée entamée en 2006, pour s'établir à 31,2 % en 2007. De leur côté, la valeur ajoutée et le revenu mixte des entrepreneurs individuels ont accéléré (respectivement + 4,6 % et + 5,1 %) grâce à la bonne tenue de la filière agricole.

Malgré la progression de l'excédent brut d'exploitation, l'épargne brute des SNF s'est légèrement repliée en 2007 (- 0,2 % après +1,1 %) en raison d'une détérioration des comptes financiers. En effet, les dividendes versés ont continué de progresser vivement (+ 11,6 % après + 13,9 %) et les intérêts versés nets de ceux reçus sont repartis à la hausse (+ 25,0 % en 2007 après + 5,0 %). Les intérêts versés ont fortement augmenté sous l'impact de la remontée des taux d'intérêt et de l'enciers (intérêts et SIFIM) dans la valeur ajoutée des SNF est ainsi remontée d'un demi-point pour approcher la barre des 10 %.

Les impôts courants sur les revenus des sociétés non financières ont retrouvé en 2007 un rythme cohérent avec celui de l'excédent brut d'exploitation après une année 2006 atypique (+ 4,6 %, après + 11,6 % hors effet de la disparition du mécanisme de l'avoir fiscal). En 2006, la réforme du calcul du quatrième acompte de l'impôt sur les sociétés avait exceptionnellement augmenté la part payée pendant l'année courante.

L'investissement des sociétés non financières a accéléré pour la troisième année consécutive, ce qui porte leur taux d'investissement à son plus haut niveau depuis 1991, à 20,9 %. La stagnation de l'épargne a entraîné une nouvelle diminution de leur taux d'autofinancement, à 60,7 %. Un tel niveau n'avait pas été observé depuis plus de 20 ans. Les entreprises conjuguent ainsi une progression de leur taux d'investissement, une baisse de leur taux d'autofinancement et un dynamisme persistant des dividendes versés. Le fonctionnement des marchés financiers leur a permis, ces dernières années, de financer facilement leurs projets, via un recours accru à l'endettement : elles ont ainsi été en mesure de découpler décision d'investissement et politique de rémunération de l'actionnaire.

1. Principaux éléments du compte des entreprises non financières

	En milliards d'euros		Évolution en %	•
	2007	2005	2006	2007
Entreprises non financières ⁽¹⁾				
Production	2 631	4,7	5,2	5,2
Consommation intermédiaire	1 534	5,5	6,1	5,4
Valeur ajoutée	1 097	3,5	3,9	5,0
Rémunération des salariés	646	3,6	4,5	4,5
Impôts sur la production	53	7,7	0,3	7,8
Subventions	-19	6,0	49,0	4,6
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte	417	3,0	5,0	5,5
Consommations intermédiaires en SIFIM	9 166	-1,2	-9,2	-19,6
Sociétés non financières				
Production	2 419	5,1	5,5	5,4
Consommation intermédiaire	1 462	5,9	6,3	5,6
Valeur ajoutée	957	4,0	4,2	5,1
Rémunération des salariés	623	3,7	4,7	4,6
Impôts sur la production	52	8,0	0,6	8,0
Subventions	-16	0,9	39,9	6,6
Excédent brut d'exploitation	299	3,9	5,3	5,7
Revenus de la propriété versés	334	11,6	11,2	14,2
Revenus de la propriété reçus	228	12,7	16,0	14,7
Impôts courants sur le revenu	43	15,7	27,8	4,6
Épargne brute	121	-2,7	1,1	-0,2
Formation brute de capital fixe	200	6,6	8,5	10,6
Variation des stocks	11			
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-78			
(1) Sociétés et entreprises individuelles.				

⁽¹⁾ Sociétés et entreprises individuelles.

2. Principaux ratios des sociétés non financières

				En %
	2004	2005	2006	2007
Taux de valeur ajoutée	40,6	40,2	39,7	39,6
Partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés/VA	65,3	65,1	65,4	65,1
Taux de marge	30,8	30,8	31,1	31,2
Poids en % de la valeur ajoutée				
des intérêts versés	8,0	7,8	8,3	9,2
des SIFIM	1,2	1,2	1,1	0,8
des impôts courants sur le revenu	3,3	3,7	4,6	4,5
de l'épargne brute	14,7	13,8	13,3	12,7
Taux d'investissement	18,6	19,1	19,8	20,9
Taux d'autofinancement	79,1	72,2	67,3	60,7
Source: Insee, comptes nationaux - Base 2000.				

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

10 Les prélèvements obligatoires

En 2007, le taux de prélèvements obligatoires se replie de 0,6 point à 43,3%. L'élasticité de l'ensemble des prélèvements obligatoires au produit intérieur brut (PIB) se situe, comme en 2006, au-dessus de l'unité (à 1,1) et conduit à une croissance spontanée¹ des prélèvements obligatoires dynamique (+5,1%). Néanmoins, sous l'effet des mesures nouvelles, de l'ordre de 0,8 point de PIB, visant à alléger la charge fiscale des contribuables (principalement du fait de la réforme du barème de l'impôt sur le revenu et de la hausse de la prime pour l'emploi PPE), le taux de prélèvements obligatoires recule en 2007.

La baisse du taux de prélèvements obligatoires est concentrée sur les impôts d'État, essentiellement en raison de mesures nouvelles (-12,4 Md€) et de transferts de fiscalité aux autres sous-secteurs des administrations publiques (-5,3 Md€).

En 2007, les prélèvements obligatoires de l'État reculent de 0,7 point de PIB, s'établissant à 14,4 % après 15,1 % en 2006. Cette nette baisse confirme la tendance à la diminution du poids de l'État dans les prélèvements obligatoires. Elle s'explique par la mise en place de mesures nouvelles négatives qui obèrent les recettes de l'État à hauteur de 0,7 point de PIB. Ces mesures concernent principalement l'impôt sur le revenu (réforme du barème, hausse de la PPE, renforcement des crédits d'impôt développement durable et pour garde d'enfants hors domicile) et, dans une moindre mesure, l'impôt sur les sociétés (aménagement du régime des acomptes). De plus, l'État poursuit les transferts de recettes vers les autres administrations publiques, à hauteur de 0,3 point de PIB. Ainsi en 2007, l'État a transféré : 2,3 Md€ de taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et de taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) au profit des administrations publiques locales (APUL), en compensation de nouveaux transferts de compétence aux régions et départements; 1,9 Md€ au profit des administrations de sécurité sociale (ASSO), en compensation des allègements de cotisations (notamment ceux votés dans la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat - loi TEPA); enfin, 1,1 Md€ au profit des organismes divers d'administration centrale (Odac) (pour l'essentiel, transferts en faveur de la recherche). Les effets des mesures nouvelles et des transferts sont partiellement compensés par le dynamisme des recettes fiscales spontanées qui contribuent à augmenter le taux de prélèvements obligatoires de l'État de 0,2 point de PIB.

En 2007, les prélèvements obligatoires au profit des APUL représentent 5,7 % du PIB après 5,6 % en 2006. Cette hausse est la conséquence des transferts de compétence de l'État vers les collectivités territoriales.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale (ASSO) se maintient à 22,0 % du PIB. Les allègements de cotisations sociales (allègement sur les bas salaires pour les entreprises de moins de 20 salariés, révision du mode de calcul des exonérations Fillon dans les entreprises de travail temporaire, montée en charge des exonérations « heures supplémentaires ») contribuent à diminuer le taux de prélèvements obligatoires des ASSO de 0,1 point de PIB. Afin de ne pas peser sur les comptes sociaux, ces mesures ont néanmoins été compensées par des transferts d'impôts d'État vers les ASSO, contribuant ainsi à remonter leur taux de prélèvements obligatoires de 0,1 point de PIB. D'autres nouvelles mesures (extinction de la surcotisation Unedic instaurée en 2006, mesures CSG, etc.) ont permis d'alléger de 0,05 point de PIB les prélèvements obligatoires des ASSO.

Comparée à ses principaux partenaires, la France affiche un taux de prélèvements obligatoires élevé : en 2006, il est supérieur de 4,1 points de PIB à celui de la moyenne (non pondérée) des pays de l'Union européenne à 15,0 et de 8,0 points de PIB à celui de la moyenne (non pondérée) des pays de l'OCDE.

^{1.} Pour l'analyse, on distingue l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires de leur évolution discrétionnaire. L'évolution discrétionnaire résulte des variations de la législation fiscale et sociale (modification de barème, d'assiette, création ou suppression d'un prélèvement). L'évolution spontanée est celle qui aurait lieu à législation constante. Elle dépend de la conjoncture économique.

1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

En milliards d'euros

		En miliarus			
	2004	2005	2006	2007	
En milliards d'euros					
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)					
Administrations publiques centrales	284,7	292,3	289,2	290,4	
dont : État	270,2	277,6	273,3	272,2	
Administrations publiques locales	87,8	95,1	101,4	107,5	
Administrations de sécurité sociale	340,6	361,2	397,7	416,1	
dont : Cotisations sociales (2)	261,1	273,1	284,5	296,0	
Institutions de l'Union européenne	3,8	4,5	4,7	4,9	
Total prélèvements obligatoires	717,0	753,1	793,1	818,9	
En % du produit intérieur brut					
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)					
Administrations publiques centrales	17,1	16,9	16,0	15,3	
dont : État	16,3	16,1	15,1	14,4	
Administrations publiques locales	5,3	5,5	5,6	5,7	
Administrations de sécurité sociale	20,5	20,9	22,0	22,0	
dont : Cotisations sociales (2)	15,7	15,8	15,7	15,6	
Institutions de l'Union européenne	0,2	0,3	0,3	0,3	
Total prélèvements obligatoires	43,2	43,6	43,9	43,3	

⁽¹⁾ Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leurs montants dus. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transferts de capital. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations sociales non recouvrables.

(2) Les cotisations sociales sont nettes des cotisations dues non recouvrables.

Source: Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Comparaison internationale (1995-2005)

En % du PIB

		1995			2005	
	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales
France	42,9	24,5	18,4	44,1	27,8	16,3
Allemagne	37,2	22,7	14,5	34,8	20,9	13,9
Royaume-Uni	34,7	28,5	6,2	36,5	29,6	6,9
Suède	48,1	34,8	13,3	50,7	37,2	13,5
États-Unis	27,9	20,9	6,9	27,3	20,6	6,7
Japon	26,8	17,9	9,0	27,4	17,3	10,1

Le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que les recettes non collectées Les chiffres présentés sont donc différents de ceux du tableau 1. La ventilation des PO n'est disponible qu'en 2005.

Source: OCDE-Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-2005 (édition 2006).

11 Le besoin de financement des administrations publiques

En 2007, le déficit public au sens de Maastricht s'établit à 50,3 Md€, soit 2,7 % du PIB. La dégradation du déficit public de 0,3 point de PIB résulte principalement de celle des administrations centrales et locales, alors que les comptes sociaux poursuivent leur redressement.

Le besoin de financement des administrations publiques centrales (État et Organismes divers d'administration centrale) s'accroît de 4,9 Md€, pour atteindre 41,8 Md€ en 2007. Après un versement exceptionnel de l'État vers la caisse de la dette publique (CDP, classée en Odac) en 2006, pour 5,0 Md€, les soldes de l'État et des Odac sont de nouveau affectés en 2007 par deux opérations exceptionnelles, neutres sur le solde des administrations publiques centrales consolidées: d'un côté, la CDP a renoncé au remboursement de 5,1 Md€ de titres qu'elle détenait sur l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss); en contrepartie, l'Acoss a abandonné la créance du même montant qu'elle détenait sur l'État au titre de retards accumulés par ce dernier dans la prise en charge de certains dispositifs (compensation d'exonérations de cotisations sociales, aide médicale d'État, allocation de parent isolé, etc.). Au total, la dégradation du solde des Odac de 13,1 Md€ d'une année sur l'autre s'explique à hauteur de 10,1 Md€ par ces opérations exceptionnelles.

Hors opération CDP, les recettes de l'État ont peu progressé en 2007 (+ 0,4 % en valeur), reflétant des mesures d'allègement des impôts, en particulier de l'impôt sur le revenu des personnes physiques : réforme du barème, hausse de la prime pour l'emploi, renforcement des crédits d'impôt développement durable et pour garde d'enfants hors du domicile. Les recettes non fiscales de l'État, notamment les dividendes, sont plus dynamiques. Hors opération CDP, la dépense de l'État a progressé de 0,9 % en 2007, du fait notamment du dynamisme de la charge de la dette (+ 9,7 %) dans un contexte de hausse des taux ; parallèlement, les prestations, les transferts et les consommations intermédiaires de l'État sont en baisse et la masse salariale ralentit. Le déficit des administrations publiques lo-

cales continue de se creuser : en augmenta-

tion de 4 Md€, il atteint 7,2 Md€ en 2007. D'une part, les dépenses locales accélèrent (7,0 % après 5,5 % en 2006): l'investissement local évolue à un rythme toujours soutenu (+ 8,2 %) dans un contexte pré-électoral ; la masse salariale progresse fortement (+ 8,2 %) en partie en raison du transfert de certaines catégories de personnel aux régions et aux départements dans le cadre du second volet de la décentralisation (qui contribue pour 2 points à la croissance de ce poste); enfin, les charges d'intérêt accélèrent sensiblement en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la hausse de la dette locale. À l'inverse, les prestations sociales versées par les collectivités locales ont ralenti, en particulier sous l'effet de la baisse des prestations de RMI, liée à l'amélioration de la conjoncture du marché de l'emploi. Les recettes ont progressé à un rythme soutenu (+ 5,0 % en valeur), bénéficiant de nouveaux transferts de TIPP pour les régions et de taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour les départements. Le déficit des administrations de Sécurité Sociale (ASSO) s'est résorbé de moitié en 2007, pour atteindre 1,6 Md€. Le dynamisme des recettes hors opération CDP (+ 4,7 %) est porté par la croissance des assiettes salariales des secteurs privé et public. Les dépenses des ASSO hors abandon de créances du régime général sur l'État accélèrent (+ 4,3 % après + 3,1 % en 2006), masquant des tendances contraires. La croissance des dépenses d'assurance maladie progresse en 2007 (+ 4,2 % après + 3,1 %) en raison essentiellement d'une reprise des dépenses de soins de ville. De même, les prestations vieillesse continuent d'évoluer sur un rythme soutenu : l'arrivée des classes d'après-guerre aux âges de la retraite et le dispositif de départs anticipés sont toujours les deux principaux facteurs de soutien à cette croissance. Inversement, la baisse des prestations chômage, de l'ordre de 7 %, reste toujours importante, mais moins forte qu'en 2006.

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2004	2005	2006	2007
Déficit public notifié (en points de PIB)*	-3,6	-2,9	-2,4	-2,7
Déficit public notifié (Md€)	-59.6	-50,4	-42,6	-50,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (Md€)	-60,2	-51,1	-43,4	-50,6
État	-52,8	-52,2	-47,4	-39,2
Organismes Divers d'Administration Centrale	9,5	7,1	10,5	-2,6
Administrations Publiques Locales	-2,4	-3,3	-3,2	-7,2
Administrations de Sécurité Sociale	-14,6	-2,8	-3,3	-1,6
Variation du solde structurel	0,4	0,8	0,6	-0,2
Dépenses publiques (en points de PIB)	53,2	53,4	52,7	52,4
Dépenses publiques (évolution en volume)	2,2	2,6	1,6	2,5
Prélèvements obligatoires (en points de PIB)	43,2	43,6	43,9	43,3

^{*} Le besoin de financement au sens de la comptabilité nationale diffère légèrement de l'excédent ou du déficit public au sens du taité de Maastricht. L'écart provient d'un traitement différent des flux nets d'intérêt liés aux opérations de swaps effectuées par les administrations publiques.

Source: Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Dépenses des administrations publiques

	En milliards d'euros		%					
	2007	2004	2005	2006	2007			
Dépenses de fonctionnement	347	3,3	3,5	3,2	3,6			
dont : rémunérations des salariés	243	2,4	3,4	2,8	3,7			
Intérêts	52	2,0	0,0	0,1	12,2			
Prestations et autres transferts	527	4,4	4,6	4,0	3,3			
Prestations sociales	437	4,7	4,4	4,5	4,0			
Subventions	26	-3,9	-1,2	4,2	2,8			
Autres transferts courants	52	5,0	9,0	1,9	0,2			
Transferts en capital	12	10,8	7,5	-4,5	-4,4			
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	64	5,4	10,6	2,2	6,2			
Formation brute de capital fixe	62	5,3	10,4	2,2	6,1			
Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers	3	8,9	15,5	1,7	7,6			
Total des dépenses	991	3,9	4,3	3,4	4,0			
Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.								

12 La dette des administrations publiques

La dette au sens de Maastricht (*Définition*) s'élève à 1209,5 Md€ fin 2007, contre 1149,9 Md€ un an plus tôt. Elle représente 63,9 % du PIB, contre 63,6 % fin 2006.

La contribution de l'État à la dette publique, atteint 930,0 Md€, en hausse de 37,5 Md€, un montant très proche du déficit. Elle est quasi exclusivement constituée de titres négociables. Les obligations assimilables du Trésor (OAT) représentent 68 % de cette dette et les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN) 21 %. L'encours des titres à court terme a augmenté de 12,0 Md€, à 75,4 Md€. L'échéance moyenne des titres négociables émis par l'État est de 7 ans et 51 jours, contre 7 ans et 45 jours un an plus tôt.

La dette des administrations publiques locales, qui s'élève à 135,7 Md€ à la fin de l'année 2007, progresse de 8,4 Md€. Cette dette est constituée à 92 % de crédits à long terme auprès d'institutions financières. Cette hausse s'explique quasiment entièrement par le besoin de financement des administrations publiques locales (7,2 Md€).

La contribution des organismes divers d'administration centrale à la dette des administrations publiques s'élève à 97,4 Md€ à la fin 2007. Le classement de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), chargée d'apurer les dettes de la sécurité sociale, contribue pour 77 % à ce niveau d'endettement. La reprise par la Caisse de la dette publique de la dette du service annexe d'amortissement de la dette (SAAD, dette SNCF) explique la hausse de la dette des Odac. Cette opération est neutre sur la dette des administrations publiques, puisque la dette de l'État est réduite du même montant.

La dette des organismes de sécurité sociale s'élève à 46,4 Md€ fin 2007, en hausse de 7,0 Md€. Cette augmentation résulte principalement d'une diminution de la dette de l'assurance chômage et d'une augmentation de celle du régime général, malgré l'abandon par la caisse de la dette publique des titres Acoss qu'elle détenait (5,1 Md€). Cette opération a eu pour contrepartie l'abandon de créances que le régime général détenait sur l'État au titre des retards accumulés par ce dernier dans la prise en charge de certains dispositifs (exonérations de cotisations sociales, aide médicale d'État, allocation de parent isolé, etc.).

Au total, la dette au sens de Maastricht de l'ensemble des administrations a progressé de 59,6 Md€, un montant un peu supérieur au déficit public (50,3 Md€). Cet écart s'explique par des achats d'actifs financiers supérieurs aux ventes. Ainsi, le Fond de Réserve des Retraites et les régimes de retraites complémentaires ont acquis pour un total de 10 Md€ d'actions et de titres négociables privés. A l'inverse, des ventes d'actions ont été affectées au désendettement pour un montant de 6,3 Md€ (France Télécom et EDF).

Dans l'ensemble de l'Union européenne à 27, le déficit et la dette des administrations publiques se sont réduits. Globalement, la dette a atteint 58,7 % du PIB de l'Union, en diminution de 2,5 points par rapport à fin 2006; seuls six pays ont un ratio de dette sur PIB qui progresse en 2007. Dans la zone euro, le ratio d'endettement s'établi à 66,4 % contre 68,4 % fin 2006.

Définition

La dette publique au sens de Maastricht est cohérente avec les comptes nationaux financiers (fiche 10) mais est inférieure de 289,2 Md€ au total du passif des administrations publiques :

- □ Elle exclut certains types de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement (165,3 Md€);
- □ Elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues (98,1 Md€);
- □ Enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux. La valeur nominale est inférieure de 25,8 Md€ à la valeur de marché.

En savoir plus: Site Finances Publiques sur: www.insee.fr, rubriques comptes nationaux annuels, finances publiques.

1. Dette publique (*)

	Au 31/12/2005		Au 31/12	/2006	Au 31/12/2007	
	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB
État	894,5	51,8	892,5	49,4	930,0	49,1
Organismes divers d'administration centrale	94,5	5,5	90,7	5,0	97,4	5,1
Administrations publiques locales	120,1	7,0	127,3	7,0	135,7	7,2
Administrations de sécurité sociale	36,3	2,1	39,4	2,2	46,4	2,5
Total administrations publiques	1 145,4	66,4	1 149,9	63,6	1 209,5	63,9

^(*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition). Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Dette publique (*) au sein des pays de l'Union européenne

En % du PIB

	2004	2005	2006	2007
Union européenne (27)	62,1	62,6	61,2	58,7
Zone euro (15)	69,5	70,1	68,4	66,4
Belgique	94,2	92,1	88,2	84,9
Danemark	43,8	36,4	30,4	26
Allemagne	65,6	67,8	67,6	65
Grèce	98,6	98	95,3	94,5
Espagne	46,2	43	39,7	36,2
France	64,9	66,4	63,6	63,9
Irlande	29,5	27,4	25,1	25,4
Italie	103,8	105,8	106,5	104
Luxembourg	6,3	6,1	6,6	6,8
Pays-Bas	52,4	52,3	47,9	45,4
Autriche	63,8	63,5	61,8	59,1
Portugal	58,3	63,6	64,7	63,6
Finlande	44,1	41,3	39,2	35,4
Suède	51,2	50,9	45,9	40,6
Royaume-Uni	40,4	42,1	43,1	43,8

^(*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 1^{er} avril 2006.

Les « Intermédiaires financiers » (IF) regroupent ici la Banque de France, les établissements de crédit, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et les institutions financières diverses, hors entreprises d'assurance et auxiliaires financiers. La production des IF est constituée à la fois de services facturés donnant lieu à perception de commissions et de Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM) rémunérés par une marge d'intérêt prélevée sur leurs opérations de dépôts et de crédits.

La croissance de la production des IF est faible en 2007 (+ 1,3 %, après + 9,9 %) en raison de la forte baisse des SIFIM (- 6,0 %, après + 1,5 % en 2006) que la croissance des commissions sur services facturés (+ 5,0 % en 2007) ne compense que partiellement. La production facturée évolue pourtant à un rythme encore soutenu après une progression exceptionnelle de 14,8 % en 2006. Ce mouvement est largement imputable à la création de la Banque Postale qui a conduit à inclure dans le secteur des IF des services financiers auparavant pris en charge par La Poste, organisme que la comptabilité nationale classe avec les sociétés non financières. À périmètre inchangé, les services facturés produits par les IF progressent assez régulièrement ces dernières années (environ + 5 % par an en moyenne).

La modération de la croissance des SIFIM en 2006 et leur baisse en 2007, en dépit de la progression toujours soutenue des encours de crédit, résulte principalement du renchérissement du coût du refinancement bancaire¹. En effet, dans un contexte de forte concurrence interbancaire, les taux pratiqués sur les crédits, notamment à long terme, sont ajustés avec retard et de façon amortie à la hausse des taux directeurs et du loyer de l'argent. Il en résulte un pincement des marges sur les crédits, assez largement compensé par une sensible amélioration des marges d'intermédiation sur les dépôts de la clientèle, dont la contribution à la production de SIFIM augmente nettement et l'emporte désormais sur celle des crédits à la clientèle résidente. Quant à la contribution à la production de SIFIM des opérations avec le Reste du monde, elle baisse par rapport à 2006 malgré la croissance soutenue des

prêts aux non résidents (+ 16,3 %, après + 27,2 %).

La valeur ajoutée des IF diminue en 2007 (-0,9 %, après +5,3 %), l'accroissement des consommations intermédiaires (+ 3,3 %) dépassant celui de la production. En comptabilité nationale, les dépréciations d'actifs ne sont pas prises en compte dans le calcul des soldes de gestion du secteur (valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, revenu disponible et épargne) : les plus ou moins-values sont enregistrées dans des comptes d'accumulation assurant l'articulation entre les comptes de revenu et les comptes de patrimoine. Ainsi, les provisions passées par certains établissements de crédit au second semestre de 2007 n'ont pas d'incidence sur la valeur ajoutée du secteur. De ce fait notamment, celle-ci ne peut se comparer au produit net bancaire publié par la Commission bancaire.

Les charges d'exploitation progressent peu en raison de la croissance plus modérée des effectifs et de la masse salariale. Au final, l'excédent brut d'exploitation, qui s'était exceptionnellement redressé en 2006 (+ 3,2 %), rechute fortement en 2007 (-12,9 %). Les replis du taux de valeur ajoutée (à 46,7 % en 2007) et du taux de marge (à 22,9 %) reflètent cette dégradation. Le revenu disponible des IF progresse néanmoins fortement car la croissance des intérêts reçus (+ 26,8 %) excède celle des intérêts versés (+ 23,0 %). Mesuré après imputation des SIFIM, cet écart résulte de la nette différence de rythme d'augmentation entre les encours de crédits à la clientèle (+ 11,2 %) et ceux des dépôts collectés $(+9,5\%)^2$. Au total, en 2007, la compression des marges d'intermédiation sur les crédits résultant des délais d'ajustement des conditions débitrices à la hausse des taux de marché est largement contrebalancée, au niveau du compte de revenu des IF, par la hausse des volumes prêtés.

Après avoir très fortement progressé en 2006 (+ 27,8 %) en raison d'investissements immobiliers et informatiques substantiels, l'investissement baisse en 2007 (- 3,4 %). Ce repli permet au secteur d'accroître sa capacité de financement (8,6 Md€), un peu au-delà du supplément d'épargne brut dégagé.

^{1.} Le taux de soumission minimal aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème est ainsi passé de 2,25% à fin 2005 à 4,0% à fin 2007.

^{2.} Au sein des crédits à la clientèle, l'encours des prêts à l'habitat croît de 13,2 % en 2007, après 15,6 % en 2006, dans un contexte marqué à la fois par une croissance encore soutenue des prix de l'immobilier (cf. Informations Rapides n° 96 du 2 avril 2008) et un niveau toujours élevé des mises en chantier de logements neufs. Dans le même temps, l'encours des crédits aux entreprises augmente de 13,0 %, après 16,6 % en 2006.

Intermédiaires financiers (S12A)

En milliards d'euros		2004	2005	2006	2007	Évolution 2007/2006 en %
Production y. c. pour emploi final propre	а	88.0	91,6	100,6	101,9	1,3
dont : SIFIM	a1	32,0	33,5	34,0	32,0	-6,0
Production facturée	a2	54,9	57,0	65,4	68,7	5,0
Consommations intermédiaires	b	43,4	45,9	52,5	54,3	3,3
Valeur ajoutée brute	c = a - b	44,6	45,7	48,1	47,6	-0,9
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	27,9	30,0	31,8	32,9	3,4
Impôts liés à la production-subventions d'exploitation	d2	3,6	3,6	3,8	3,9	2,2
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1-d2	13,0	12,1	12,5	10,9	-12,9
Intérêts reçus	f	138,8	153,4	201,1	255,1	26,8
Dividendes reçus	g	23,9	24,0	27,4	30,4	11,2
Bénéfices réinvestis d'inv. directs à l'étranger	h	2,2	4,7	5,4	3,3	-39,1
Intérêts versés	i	133,3	147,0	196,9	242,1	23,0
Dividendes versés	j	23,3	21,9	25,4	29,2	15,0
Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	k	0,4	1,2	1,2	1,8	55,3
Solde des revenus primaires	m = e + f + g + h - i - j - k	20,9	24,0	22,9	26,5	15,8
Impôts courants	n	5,9	4,2	6,3	7,1	12,6
Solde des autres transferts	0	-0,6	-0,3	-0,3	-0,2	-27,8
Revenu disponible brut = Épargne brute	p = m - n + o	14,4	19,5	16,3	19,2	17,9
Formation brute de capital fixe	q	9,3	9,3	11,8	11,4	-3,4
Solde des transferts en capital	r	0,9	-0,7	0,8	0,9	17,5
Capacité de financement	s = p - q + r	6,1	9,5	5,2	8,6	66,5
Ratios en %						
Taux de valeur ajoutée	c/a	50,6	49,9	47,8	46,7	
Part des SIFIM dans la valeur ajoutée		71,9	73,4	70,7	67,1	
Part des services facturés dans la valeur ajoutée		123,2	124,7	136,0	144,2	
Taux de marge	e/c	29,2	26,5	26,0	22,9	
Taux d'investissement	q/c	20,8	20,3	24,6	24,0	
Taux d'autofinancement	p / q	155,7	210,1	137,5	167,8	
Part des SIFIM dans la production	a1/a*100	36,4	36,6	33,8	31,4	
Part des services facturés dans la production	a2/a*100	62,4	62,2	65,0	67,4	
Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000 .						

14 Les sociétés d'assurance

Le secteur des sociétés d'assurance regroupe toutes les sociétés d'assurance, que leurs activités soient définies par le code des assurances, le code de la mutualité ou de la sécurité sociale (mutuelles et diverses institutions spécialisées) ainsi que les opérations d'assurance crédit réalisées par la Coface bénéficiant de la garantie de l'État.

En comptabilité nationale, la mesure de la production des services d'assurance, identifiée comme la marge réalisée par les sociétés d'assurance, est calculée schématiquement comme la différence entre, d'une part, les primes encaissées et les revenus du placement des réserves et, d'autre part, des indemnités versées¹.

La production de services d'assurance, dynamique ces dernières années (+ 9 % par an en moyenne de 2003 à 2006), s'est repliée en 2007 (- 3,3 %).

L'année 2007 marque une rupture en termes d'évolution de l'assurance-vie, qui représente l'une des composantes les plus importantes du patrimoine financier des ménages : la production diminue de 5,6 % (après + 16,8 % en 2006 et + 4,3 % en 2005) du fait du recul des primes reçues (- 3 % après trois années de croissance à deux chiffres). Deux éléments peuvent expliquer ce retournement : un contexte moins favorable sur les marchés financiers et un effet de contrecoup, lié au fait que 2006 avait été marqué par une forte décollecte des PEL au profit de l'assurance-vie (suite à l'instauration d'une mesure fiscale perçue comme défavorable sur les PEL).

La production de la Coface issue des opérations d'assurance crédit réalisées pour le compte de l'État constitue l'un des éléments les plus fluctuants du compte des assurances ces dernières années. En se substituant au débiteur défaillant, la Coface possède un

droit à récupération qu'elle exerce pour recouvrer tout ou partie du montant de l'indemnisation versée. Ces remboursements, qui s'échelonnent dans le temps, réduisent la production de l'année où ils sont perçus. Après deux années « exceptionnelles », les récupérations sur indemnités versées antérieurement ont diminué de moitié en 2007, contribuant ainsi à diminuer la production de 1,4 Md€. Cette production étant consommée intermédiairement, son évolution n'a pas d'impact sur la croissance de l'ensemble de l'économie.

La production des autres sociétés d'assurance a été peu dynamique en 2007. La production d'assurance dommage progresse peu (+ 0,4 % après + 5,3 % en 2006) du fait d'une progression limitée des primes reçues (+ 2,0 % en valeur en 2006) alors que les indemnités versées restent dynamiques (+ 3,5 %, pour une moyenne annuelle de + 4,3 % entre 2000 et 2006). La production de services d'assurance des mutuelles et institutions de prévoyance, principalement à but non lucratif, est pratiquement stable en 2007.

Au total, la valeur ajoutée des sociétés d'assurance baisse en 2007 (-1,6 Md€) en raison du recul global de la production. L'excédent brut d'exploitation (EBE) du secteur s'inscrit en net repli (-2,2 Md€) malgré la progression modérée des charges d'exploitation (+0,6 Md€).

Le recul de l'EBE est plus que compensé par l'amélioration du solde des revenus de la propriété en 2007 (- 1,4 Md€,contre - 4,1 Md€ en 2006) du fait notamment de la remontée des taux d'intérêt (en particulier à court terme). L'investissement progressant de + 7,4 % (+ 0,3 Md€) en 2007, le besoin de financement du secteur s'accroît d'environ 1.5 Md€.

^{1.} Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition tient compte des différences temporelles entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat). Pour plus de détails voir l'annexe III du SEC 95.

1. Principaux éléments du compte des sociétés d'assurance

		En milliards d'euros				Évolution sur un an en %			
		2003	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Production y compris pour emploi final propre	а	42,3	44,5	47,4	51,3	49,6	6,4	8,4	-3,3
Consommations intermédiaires	b	22,5	23,9	26,2	28,8	28,7	9.8	9.9	-0.4
Valeur ajoutée (VA)	c=a-b	19,8	20,7	21,2	22,5	21,0	2,5	6.4	-7.0
Rémunérations des salariés (dont cotisations sociales)	d1	9,7	10,0	10,4	11,1	11,5	4,2	7,1	3,7
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	0,6	0,7	0,7	0,7	0,9	1,2	-0,4	29,3
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	e=c-d1-d2	9,5	10,0	10,1	10,7	8,5	0,9	6,2	-20,3
Revenus de la propriété reçus	f	44,0	45,1	48,6	51,7	58,0	8.0	6.2	12,3
Revenus de la propriété versés	g	44,0	46,4	50,0	55,8	59,4	7.6	11,7	6.5
Solde des revenus primaires	h=e+f-g	9,5	8,7	8,8	6,6	7,2	1,5	-25,1	8,8
Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)	i	2,8	3,4	2,9	3,2	3,5	-14,1	11,8	7,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement		2,7	0,0	0,6	-0,2	-1,7			
Source : Insee comptes nationally									

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Principaux ratios des sociétés d'assurance

F	n	9/
_		/(

		2003	2004	2005	2006	2007
Part de l'assurance dommage dans la production		41,9	44,5	43,4	42,2	43,7
Part de l'assurance vie dans la production		29,5	26,2	25,7	27,7	27,0
Taux de valeur ajoutée	c/a	46,9	46,4	44,7	43,9	42,2
Part des salaires dans la VA	d1/c	49,1	48,2	49,0	49,4	55,0
Part des impôts sur les produits dans la VA	d2/c	2,9	3,3	3,2	3,0	4,2
Taux de marge (EBE / VA)	e/c	48,0	48,5	47,7	47,6	40,8
Taux d'investissement (FBCF / VA)	i/c	14,3	16,2	13,6	14,3	16,5
Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.						

15 Les marchés financiers

En 2007, la Bourse de Paris a connu des évolutions très contrastées. Après la hausse de l'indice CAC40 observée au premier semestre, le marché des actions a été affecté par le développement de la crise des prêts immobiliers à risque américains (« subprimes »). L'indice CAC 40 est ainsi revenu dès l'automne à un niveau proche du début de l'année, rompant avec la tendance haussière des quatre années précédentes. Sur l'année, il n'a enregistré qu'une performance très limitée (+ 1,3 %), comme les autres indices d'Euronext Paris: + 0,4 % pour le SBF 250 et - 1,9 % pour le CACMID 100. Aux États-Unis, les indices boursiers ont mieux résisté (hausse de 6,4 % pour le DowJones, de 3,5 % pour le S&P500 et de 9,8 % pour le Nasdag) quoique les évolutions aient été très contrastées selon les secteurs économiques (hausse marquée pour l'énergie, baisse significative pour la finance). Enfin, au Japon, l'indice Nikkei a reculé sur l'année (- 11,1 %).

En 2007, les émissions brutes de valeurs mobilières sur le marché français ont baissé de 2,1 % pour s'établir à 366,8 Md€. Cette diminution s'explique essentiellement par les obligations (- 5,0 % à 258,2 Md€). Les émissions brutes d'actions ont en revanche continué de croître (108,6 Md€, après 102,6 Md€ en 2006) à un rythme cependant assez modéré. Les émissions brutes d'actions cotées se sont élevées à 42,0 Md€, après 33,9 Md€ en 2006. Les émissions nettes d'actions cotées se sont limitées à 34,2 Md€ après 28,3 Md€ en 2006.

Les émissions nettes d'obligations et d'euro medium term notes (EMTN) se sont légèrement contractées (- 2,4 %) pour revenir à 105,1 Md€. Ces dernières sont constituées essentiellement (7 %) par les émissions nettes des institutions financières (74,7 Md€), lesquelles se sont réduites (- 2,7 %) en raison d'un accroissement des remboursements (+ 11,0 %). Les institutions financières ont davantage recouru à l'endettement obligataire, avec 44,9 Md€ d'émissions nettes (+ 71,5 %), compensé par la forte contraction (- 41,2 %) des émissions nettes d'EMTN.

Le montant annuel des émissions brutes des administrations publiques est revenu à 66,6 Md€ d'euros après 78,5 Md€ en 2006, mais leurs émissions nettes n'ont baissé que de 1,9 Md€, pour s'établir à 24,2 Md€. S'agissant de l'État, le volume des émissions nettes d'Obligations Assimilables du Trésor a atteint 25,9 Md€ (+ 74,8 %), alors que les émissions brutes à 60,5 Md€ s'étaient légèrement contractés (- 3,3 %). Les émissions d'obligations indexées sur l'inflation de la France (OATi) et de la zone euro (OAT€i) ont représenté près de 23,7 % du total des émissions brutes de l'État (7,2 Md€ d'OATi et 7,1 Md€ d'OAT€i). L'État a emprunté 37,3 Md€ à 10 ans, 12,4 Md€ sur une échéance comprise entre 10 et 25 ans ainsi que 8,6 Md€ pour des échéances supérieures à 25 ans. La ligne d'OAT à échéance avril 2055 a été abondée à hauteur de 2.2 Md€. À fin 2007. l'encours nominal de la dette obligataire de l'État s'élevait à 629,9 Md€ d'euros, soit 73,3 % de l'encours émis à Paris, contre 68,1 % fin 2006. Les autres administrations publiques ont fortement réduit tant leurs émissions brutes (6,0 Md€, après 15,8 Md€ en 2006) que leurs émissions nettes (- 1,7 Md€ après 7,4 Md€).

En 2007, Les OPCVM monétaires enregistrent un ralentissement marqué de leur collecte (5,5 Md€ après 38,7 Md€ en 2006), les rachats ayant été massifs au second semestre (- 41,5 Md€). Les souscriptions annuelles nettes des ménages (13,9 Md€) et des OPCVM eux-mêmes (14.4 Md€) ont cependant compensé la décollecte des sociétés non financières (-17,9 Md€) et des autres secteurs (- 5,1 Md€). La collecte des OPCVM non monétaires (y compris les FCPE) est devenue fortement négative, passant de 103,4 Md€ en 2006 à - 10,3 Md€ en 2007. Comme pour les OPCVM monétaires, les rachats se sont aussi concentrés sur le deuxième semestre. Les ménages, les sociétés non financières, les institutions financières et les OPCVM non monétaires ellesmêmes ont effectué des rachats alors que les APU, les sociétés d'assurance et le Reste du monde ont été souscripteurs nets mais dans une moindre mesure que l'an passé.

Éléments sur les marchés financiers

En Md €, en % et en unités

	2004	2005	2006	2007
Principaux indices boursiers français (évolution en %)				
CAC 40	7,4	23,4	17,5	1,3
SBF 250	9,2	25,3	19,4	0,4
CAC MID	21,7	39,0	29,8	-1,9
Capitalisation en fin d'année (sociétés françaises) (1)	1 961,0	2 234,0	2 532,0	2 562
Actions (premier marché) / (liste unique en 2005)	1093	1375	1702	1746
Obligations (marché officiel)	814	859	830	816
Nombre de sociétés françaises cotées au 31.12 (1)	663	645	642	628
Principaux indices boursiers internationaux (évolution en %)				
Djones	3,1	-0,6	16,3	6,4
S&P500	9,0	3,0	13,6	3,5
Nasdaq	8,6	1,4	9,5	9,8
Nikkei	7,6	40,2	6,9	-11,1
Émissions brutes de valeurs mobilières par les résidents	300,7	323,4	374,5	366,8
Actions - émissions contre apport en espèces (1)	78,9	78,7	102,6	108,6
Obligations (y c, emprunts d'État, titres participatifs et emtn) (2)	229,3	250,8	271,9	258,2
Place de Paris	101,4	96,7	80,1	75,4
Hors place de Paris	128,0	154,1	191,9	182,8
Par les Sociétés Non Financières	34,2	33,1	39,3	35,2
Par les Institutions Financières	99,2	114,6	148,2	154,0
Par les Administrations Publiques	94,2	101,6	78,5	66,6
Par les Assurances	1,7	1,5	6,0	2,5
Émissions nettes d'obligations et d'EMIN	79,7	111,6	107,8	105,1
Place de Paris	19,8	22,7	-7,2	11,5
Hors place de Paris	59,9	88,9	115,0	93,6
Par les Sociétés Non Financières	-8,8	-1,4	2,7	4,9
Par les Institutions Financières	36,1	51,3	76,7	74,7
Par les Administrations Publiques	51,0	61,3	22,3	24,2
Par les Assurances	1,4	0,3	6,0	1,4
Placements collectifs				
OPCVM monétaires				
Actif net au 31.12 (4)	354,1	387,8	426,8	425,6
Souscriptions nettes (4)	24,6	31,6	38,7	5,5
Autres OPCVM (y c, FCPE)				
Actif net au 31.12 (4)	724,2	847,4	1 017,8	1 025,2
Souscriptions nettes (4)	44,8	66,5	103,4	-10,3
Nombre de SICAV au 31.12 (3)	965	862	758	759
Nombre de fonds communs de placement au 31.12 (3)	7 493	7 506	8 105	8 436
Nombre de fonds communs de placement en entreprise au 31.12	(3) 3 197	2 724	2 906	2 868
(1) Source : Euronext Paris. (3) Source : Autorité des Ma.				

Définitions

⁽²⁾ Source : Banque de France. (4) Source : Banque de France/Insee Tableaux d'Opérations Financières.

Réalisation du tableau : Banque de France.

^{1.} Euro medium term note : valeur mobilière matérialisant un titre de créance émis sur le marché international.
2. Les marchés d'actions : le 21 février 2005 Euronext a modifié l'organisation des marchés d'actions de la place de Paris. La « liste unique » a remplacé les trois compartiments de marché qui existaient jusqu'alors (premier, second et nouveau marché). Les conditions d'accès ont été uniformisées : il faut dorénavant proposer au public au moins 25% des titres composant le capital des sociétés ou bien un minimum de 5 % du capital représentant au moins 5 millions d'euros. Une société cotée sur la « liste unique » doit présenter des comptes annuels et semestriels audités, aux normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standard –IFRS») et publier son chiffre d'affaires trimestriel au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires – BALO »; une société sollicitant son introduction doit présenter 3 années de comptes certifiés et ses derniers comptes semestriels certifiés si la clôture du bilan remonte à plus de neuf mois. Au sein de la liste unique, les valeurs sont réparties selon l'importance de leur capitalisation ; à la fin 2007, la composition des compartiments A, B et C est la suivante : A (capitalisation supérieure à 1 milliard : 137 sociétés pour 1769 milliards de capitalisation), B (entre 150 millions et 1 milliard : 191 sociétés et 87 milliards de capitalisation), C (inférieures à 150 millions : 324 sociétés et 19 milliards de capitalisation).
Parallèlement à la « liste unique », marché réglementé, Euronext anime deux autres marchés non réglementés, aux conditions de fonctionnement plus souples : « Alternext », créé le 17 mai 2005 et destiné aux PME mettant sur le marché au moins 2,5 millions d'épargne et le « marché libre » destiné aux petites entreprises. « Alternext » (110 sociétés) capitalisait 5 milliards à la fin 2007 et le « marché libre » destiné aux petites entreprises. « Alternext » (110 sociétés) capitalisait 5 milliards à la fin 2007 et le « marché libre » (270

⁵ milliards

^{3.} Capitalisation boursière : valeur, au prix du marché, de l'ensemble des actions cotées d'une entreprise ou d'un ensemble d'entreprises.

16 La contribution française aux évolutions monétaires de la zone euro

Dans la zone euro, l'agrégat monétaire au sens large, M3, a augmenté de 11,5 % en 2007, après avoir progressé de 9,9 % en 2006 et de 7,3 % en 2005. En France, comme dans la zone euro, les perturbations financières qui ont marqué le second semestre de 2007 ne semblent pas avoir eu d'impact majeur sur le dynamisme de l'agrégat monétaire mais ont engendré des réallocations entre ses composantes.

Du côté des contreparties de M3, la croissance des crédits au secteur privé s'est légèrement renforcée en 2007, ressortant à + 11,1 %, après + 10,8 % en 2006. Cette accélération est principalement due au dynamisme accentué des crédits aux sociétés non financières (+ 14,4 % en 2007, après + 13,1 %) qui l'a emporté sur une certaine modération des croissances des crédits à l'habitat des ménages en 2007 (+ 7,1 %, après + 9,6 %) et des crédits à la consommation qui leur sont consentis (+ 5,3 %, après + 7,7 %).

La progression des encours les plus liquides des encaisses monétaires (M1) a été nettement plus faible qu'en 2006 (+ 4,0 %, après + 7,5 %) en raison de l'accroissement du coût d'opportunité de la détention de monnaie résultant du resserrement graduel de la politique monétaire depuis fin 2005. Le ralentissement de M1 est imputable à la baisse simultanée des taux de croissance des pièces et billets en circulation (+ 8,2 %, après + 11,0 %) et des dépôts à vue (+ 3,2 %, après + 6,8 %).

À l'inverse, les autres dépôts monétaires ont crû à un rythme plus soutenu qu'en 2006 : + 17,7 %, après + 11,7 %. Cette évolution tient à l'accélération des dépôts à terme d'une échéance inférieure ou égale à deux ans (+ 41,4 % en 2007, après 27,2 % en 2006) en raison de l'augmentation de leur rémunération qui a accompagné la hausse des taux d'intérêt de marché à court terme. En revanche, l'encours des dépôts remboursables avec préavis de moins de trois mois s'est contracté (- 3,6 %) après avoir enregistré une très faible progression en 2006 (+ 0,6 %). L'agrégat M2 a au total continué d'accélérer: + 10,1 % en 2007, après + 9,3 % en 2006 et + 8,5 % en 2005.

Les instruments négociables inclus dans M3 - M2 se sont accrus de 20 % en 2007 (après + 13,2 %). Ce rythme de croissance plus soutenu a résulté principalement du dynamisme des titres de créances d'échéance inférieure ou égale à deux ans émis par les banques (+ 60,2 %). De même, la progression de la détention de titres d'OPCVM monétaires s'est accentuée pour atteindre 9,2 % en 2007 (après + 4,7 %). Les perturbations financières survenues à compter de l'été ont néanmoins conduit jusqu'en fin d'année à des réallocations d'actifs au sein de M3 - M2 au détriment de cette catégorie de placement et au profit des titres de créance d'échéance inférieure ou égale à 2 ans émis par les banques. En France, les dépôts à vue ont crû à un rythme plus faible : + 4,8 % en 2007 (après + 5,7 %). Les autres composantes ont en revanche connu une croissance soutenue. Celle des autres dépôts monétaires est ressortie à + 17,7 % (après + 8,0 %) sous l'effet de la vive accélération des dépôts à terme d'une échéance inférieure ou égale à deux ans (+ 100,2 %, après + 21,3 % en 2006). Celle des dépôts remboursables avec préavis d'une durée inférieure ou égale à trois mois a été moindre que l'an dernier mais est restée supérieure à celle de la zone euro (+ 5,1 %, après + 6,2 % en 2006).

La croissance des instruments négociables s'est renforcée en France (+ 16,2 %, après + 10,7 %), tout en restant plus modérée que celle observée en moyenne dans la zone euro (+ 20 % après + 13,2 %) du fait du net ralentissement de la détention de titres d'OPCVM monétaires (+ 1,3 %, après + 5,8 %).

Enfin, les crédits au secteur privé ont augmenté de façon plus marquée en France (+ 14,7 % en 2007, après + 12,7 %) sous l'effet du plus grand dynamisme des crédits accordés aux sociétés non financières (+ 14,7 %, après + 10,9 %). En revanche, la croissance des crédits à l'habitat aux ménages a ralenti (+ 12,8 % en 2007, après + 15,2 %). Ce retournement du cycle des crédits à l'habitat des ménages en France suit celui intervenu dans l'ensemble de la zone euro en 2005.

Évolution monétaire dans la zone euro et en France

Encours en milliards d'euros, taux en %

	Zone euro (a)					France (c)			
	Encours à fin déc.	Taux de croissance (b)		Encours à fin déc.	Taux de croissand (b)		sance		
	2007	2005	2006	2007	2007	2005	2006	2007	
Agrégats monétaires (en données cvs) ou principaux actifs monétaires (c)									
Billets et pièces en circulation	627.0	13,8	11,0	8,2					
+ Dépôts à vue	3 199.5	10.9	6.8	3.2	494.8	10.9	5.7	4.8	
= M1	3 826.5	11,3	7,5	4,0					
+ autres dépôts monétaires	3 505.3	5,4	11,7	17,7	565.5	5,3	8,0	17,7	
dont : Dépôts à préavis ≤ 3mois	1 534.5	4,4	0,6	-3,6	437.8	4,0	6,2	5,1	
dont : Dépôts à terme ≤ 2 ans	1 970.8	6.5	27.2	41.4	127.8	16.1	21.3	100.2	
= M2	7 331.8	8,5	9,3	10,1					
+ Instruments négociables	1 310.4	0,9	13,2	20	508.5	6,8	10,7	16,2	
dont : Titres d'OPCVM monétaires	680.4	-0,3	4,7	9,2	325.3	6,4	5,8	1,3	
dont : Titres de créances ≤ 2 ans	317.3	15.7	54.5	60.2	143.1	28.7	41.8	75.2	
= M3	8 642.2	7.3	9.9	11.5					
Contribution française à M3					1 652,9	8,2	10,6	15,9	
Crédits au secteur privé (en données brutes)	10 145,7	9,2	10,8	11,1	1 812,0	9,3	12,7	14,7	
dont : Crédits aux SNF	4 383.2	8,3	13,1	14,4	763.8	8,0	10,9	14,7	
dont : Crédits à la consommation des ménages	617,6	7,9	7,7	5,3	156,3	5,8	4,8	5,1	
dont : Crédits à l'habitat des ménages	3 436,7	11,5	9,6	7,1	642,2	14,4	15,2	12,8	

⁽a) Opérations des IFM de la zone euro avec les autres résidents de la zone euro.

⁽b) Évolutions corrigées de l'impact des reclassements et des effets de valorisation.

⁽c) Opérations des IFM françaises avec les autres résidents français.

Sources : Banque de France et Banque centrale européenne.

17 Le patrimoine national

Fin 2007, le patrimoine national atteint 12 513 Md€, soit près de 6,6 années de produit intérieur brut. Il est composé d'actifs non financiers pour 12 490 Md€ et de créances sur le reste du monde pour 23 Md€. L'ensemble des terrains représente 45 % du patrimoine national, les logements 28 %, les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics 14 %. Les machines et équipements, stocks et actifs incorporels (brevets, fonds de commerce, logiciels, etc.) complètent pour l'essentiel le patrimoine national.

Avec une progression de l'ordre de 7 % en 2007 (+ 10 % en 2006), le patrimoine national décélère à nouveau après plusieurs années de croissance à deux chiffres (+ 15 % en 2004). Depuis la fin 2000, la valeur du patrimoine a plus que doublé pendant que le PIB progressait de 31 %. L'évolution du patrimoine national est très liée au marché immobilier : son envolée sur les sept dernières années s'explique à 80 % par la variation de prix des terrains et des logements, à 10 % par l'achat de logement neufs et l'entretien des anciens, l'usure jouant négativement à hauteur de 3 %. Aussi, la structure du patrimoine national s'est déformée ces dernières années : les logements et les terrains représentent 73 % du patrimoine national fin 2007, contre 61 % sept ans plus tôt.

Les actifs ne sont pas détenus de façon uniforme par les différents agents économiques. Les ménages possèdent 83 % des logements. Les sociétés non financières détiennent 82 % des machines et équipements et elles se partagent les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics à parité avec les administrations publiques.

Fin 2007, les ménages détiennent 75 % du patrimoine national, soit 9 389 Md€ d'euros. Leur patrimoine financier net en représente

25 %. Leurs actifs financiers s'élèvent à plus de 3 515 Md€, notamment détenus sous forme d'actions et de titres d'OPCVM (925 Md€), ainsi que de provisions technigues d'assurances (1 352 Md€) investies pour partie en portefeuilles d'actions. Les ménages détiennent en effet indirectement une part importante du patrimoine des sociétés. Ils possèdent également de l'épargne sous forme de numéraire et de dépôts (1 026 Md€). Parmi ces derniers, les comptes sur livrets représentent 429 Md€, les plans d'épargne 231 Md€ et les dépôts à vue 263 Md€. Le passif financier des ménages se monte à 1164 Md€, essentiellement sous la forme de crédits à long terme (878 Md€), utilisés notamment pour le financement de lo-

Depuis la fin 2000, le patrimoine des ménages a progressé de 92,5 % (soit plus de 4500 Md€), dont seulement 26,7 % provient de l'épargne accumulée sur la période. En fait, l'essor du patrimoine s'est accéléré sous la poussée des prix de l'immobilier et du cours des actions à partir de 2003. En cinq ans, malgré la hausse de l'endettement lié à l'achat de logements, les ménages ont vu leur patrimoine financier net augmenter de 33 % (soit 584 Md€). En particulier, les flux nets d'acquisition d'actifs financiers ont progressé de près de 300 Md€ sur cette période, essentiellement sous forme d'achats de contrats d'assurance-vie.

En 2007, malgré une forte progression de leur épargne (+ 10,3 % après + 6,5 %), la croissance du patrimoine des ménages s'infléchit (+ 5,8 % après + 10,3 %) en raison d'une progression des prix de l'immobilier plus faible (+ 6 % contre + 10 %) et surtout d'un net ralentissement des prix des actifs financiers.

Définition

Le patrimoine national se comprend comme le patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, solde des créances et dettes vis-à-vis de l'étranger. Au niveau national, le montant des actifs et des passifs financiers se compense aux relations avec l'extérieur près.

Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments (et donc des logements) de celle des terrains qui les supportent. L'évolution du prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains l'indice de prix des logements anciens. En période de forte hausse des prix de l'immobilier, ce sont donc principalement les terrains qui supportent cette hausse des prix.

1. Le patrimoine national

En milliards d'euros

_	Encours en fin d'année		Évolution en %	Décomposition de l'évolution				
	2000	2007	2000-2007	Flux	CCF	Prix	Autres	
Actifs non financiers (1)	6009	12490	108	2370	-1522	5479	154	
Logements	2264	3534	56	708	-206	777	-8	
Autres bâtiments et génie civil	1214	1805	49	708	-523	398	8	
Machines et équipements	472	593	26	699	-603	25	0	
Terrains	1458	5649	288	0	0	4152	39	
Stocks	323	392	21	35	0	37	-3	
Autres actifs	278	517	86	220	-190	90	118	
Créances nettes sur le reste du monde (2)	139	23	-84	-19	0	89	-186	
Créances	2546	5236	106	4728	0	-2125	87	
Dettes	2407	5213	117	4748	0	-2214	272	
Patrimoine net (1) + (2)	6147	12513	104	2351	-1522	5568	-32	

Sources : Insee, comptes nationaux - Base 2000 et Banque de France.

2. Le patrimoine des secteurs institutionnels fin 2007

En milliards d'euros

	Économie nationale	dont						
		Ménages	Sociétés non financières	Sociétés financières	Adminis trations publiques			
Actifs non financiers (ANF), dont :	12 490	7 038	3 750	238	1 426			
Logements	3 534	2 921	513	49	51			
Autres bâtiments et génie civil	1 805	162	835	55	731			
Machines et équipements	593	44	486	16	41			
Terrains	5 649	3 704	1 259	100	573			
Actifs financiers (AF), dont :	20 017	3 515	4 892	10 705	847			
Numéraire et dépôts	3 972	1 026	261	2 589	73			
Titres hors actions	3 177	52	125	2 946	50			
Crédits	2 953	24	756	2 117	56			
Actions et titres d'OPCVM	6 865	925	2 851	2 598	461			
Provisions techniques d'assurances	1 373	1 352	19	1	1			
Ensemble des actifs (A) = (ANF)+(AF)	32 507	10 553	8 642	10 943	2 273			
Passifs financiers (PF), dont :	19 994	1 164	7 083	10 229	1 499			
Numéraires et dépôts	4 482	0	0	4 410	71			
Titres hors action	3 087	1	372	1 666	1 048			
Crédits	2 802	878	1 524	136	214			
Actions et titres d'OPCVM	6 604	0	4 444	2 154	0			
Provisions techniques d'assurances	1 376	0	0	1 376	0			
Patrimoine financier net (AF)-(PF)	23	2 351	-2 192	476	-652			
Patrimoine (ou valeur nette) (A)-(PF)	12 513	9 389	1 558	714	774			
Sources: Insee comptes nationaux - Base 2000 et Banque de France								

3. L'évolution du patrimoine

En milliards d'euros

	En cours de fin d'année							Variatio	n (en %)
	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2000- 2007	2006- 2007
Ensemble, dont :	6 147	7 406	8 187	9 394	10 706	11 740	12 513	103,5	6,6
Ménages	4 878	5 556	6 193	7 099	8 050	8 875	9 389	92,5	5,8
Administrations publiques	249	237	268	343	484	670	774	210,4	15,5

Sources : Insee, comptes nationaux - Base 2000 et Banque de France.

18 L'endettement intérieur total

En 2007, la croissance annuelle de l'endettement intérieur total se renforce (+ 9,5 %, après + 6,8 % en 2006) en raison de l'accélération conjuguée de l'endettement des sociétés non financières (+ 12,9 %, après + 9,2 %) - qui atteint à la fin 2007 106,9 % de leur valeur ajoutée après 103,7 % fin 2006 (figure 1) - et de celui des administrations publiques (+ 4,9 %, après + 1,0 %). Ce dernier avait marqué une pause en 2006 du fait des opérations de désendettement et de l'optimisation de la gestion de Trésorerie de l'État : il retrouve en 2007 un rythme plus rapide, alors que la dette des administrations publiques rapportée au PIB augmente très légèrement (62,3 %, après 62,2 %) (figure 2). En revanche, la croissance de l'endettement des ménages se modère quelque peu (+ 10,8 %, après + 11,5 %) tout en restant soutenue : rapportée à leur revenu disponible brut, la dette des ménages atteint à la fin 2007 un niveau inégalé de 70,8 %, après 67,6 % fin 2006 (figure 2).

S'agissant des modes de financement, la croissance annuelle des crédits obtenus auprès des institutions financières résidentes

s'accentue nettement (+ 11,4 %, après + 9,7 % en 2006) sous l'effet de l'accélération des crédits accordés aux sociétés non financières (+ 12,9 %, après + 9,2 %), et, dans une moindre mesure, de ceux accordés aux administrations publiques (+ 7,9 %, après + 3,3 %). Le léger ralentissement du taux de progression annuel des crédits aux ménages (+ 10,8 % après + 11,5 %) tient principalement à celui des prêts à l'habitat (+ 12,8 %, après + 15,0 %).

Le taux de croissance annuel des financements de marché se redresse en 2007 (+ 3,4 %, après + 0,7 %) en raison de la reprise des émissions nettes des administrations publiques (+ 4,5 %, après + 0,3 %), celle-ci portant essentiellement sur les titres à court terme (+ 21,0 %, après - 28,3 %). Les sociétés non financières procèdent en revanche, dans le contexte des turbulences financières apparues à l'été, à de forts remboursements nets de titres à court terme (-12,5 %, après + 7,7 %), mais poursuivent leurs émissions nettes de titres de créances à moyen et long terme (-0,2 %, après + 2,0 %).

Définition

Agrégat large de financement, l'Endettement intérieur total (EIT) recouvre l'ensemble des dettes contractées par les agents non financiers résidents soit sous forme d'emprunts auprès des institutions financières résidentes (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers) ou auprès des non-résidents, soit sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. En revanche, ne sont pas repris dans l'EIT les financements par émissions d'actions (ou plus généralement par renforcement de fonds propres) et les crédits commerciaux entre agents non financiers résidents.

Le champ des bénéficiaires englobe tous les agents non financiers résidents ventilés en trois catégories :

- les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ;
- les sociétés non financières ;
- les administrations publiques qui regroupent l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Le suivi de l'EIT permet d'analyser l'évolution des financement des agents économiques sous forme d'endettement au regard de celle de la demande interne, des prix et des équilibres extérieurs. Les informations relatives à la nature des financements obtenus fournissent, quant à elles, des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Le ratio d'endettement des SNF, correspond au rapport des crédits obtenus auprès des Institutions financières ainsi que les financements de marché (titres de créance) valorisés en valeur nominale, sur la valeur ajoutée.

Le ratio d'endettement des ménages, est égal aux crédits obtenus auprès des Institutions financières rapportés au revenu disponible brut.

Le taux d'endettement des APU correspond au rapport des crédits obtenus auprès des Institutions financières ainsi que les financements de marché (titres de créance) sur le PIB. Ledit ratio diffère des chiffres notifiés par la France à l'Union européenne (dette dite « Maastricht »), du fait notamment des différences de périmètre des crédits ; cependant, à l'instar de la dette Maastricht, les titres qui composent la dette EIT sont en valeur nominale.

1. Endettement intérieur total (EIT)

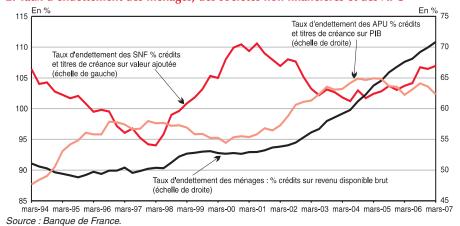
Encours en fin de période en milliards d'euros et variations en %

	Encours brut	Taux de	croissance ar	annuel	
	2007	2005	2006	2007	
Endettement Intérieur Total	3 568,1	8,2	6,8	9,5	
Ménages et assimilés (a)	899,9	11,4	11,5	10,8	
≤1 an	40,7	5,3	5,2	- 1,3	
> 1 an	859,2	11,8	11,9	11,4	
Sociétés non financières	1 476,4	8,0	9,3	12,7	
≤ 1 an	594,2	11,9	11,8	16,7	
> 1 an	893,0	5,8	7,8	10,1	
Administrations publiques	1 191,8	6,5	1,0	4,9	
≤ 1 an	135,0	- 3,4	- 21,5	21,0	
> 1 an	1 056,8	8,1	4,2	3,2	
Crédits obtenus auprès des IF résidentes (b)	1 810,9	9,1	9,7	11,4	
Ménages et assimilés (a)	899,9	11,4	11,5	10,8	
Sociétés non financières	741,9	6.9	9,2	12,9	
Administrations publiques	169,1	7,4	3,3	7,9	
Crédits obtenus auprès des non résidents (c)	464,9	17,0	16,3	21,5	
Financements de marchés	1 292,3	5,1	0,7	3,4	
Sociétés non financières	282,0	0,8	2,0	- 0,2	
≤ 1 an	26,5	14,3	7,7	- 12,5	
> 1 an	255,5	- 0,4	1,3	1,3	
Administrations publiques	1 010,3	6,4	0,3	4,5	
≤ 1 an	93,6	- 6,7	- 28,3	21,0	
> 1 an	916,7	8,3	4,0	3,0	

⁽a) Ménages + Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Source : Banque de France.

2. Taux d'endettement des ménages, des sociétés non financières et des APU



⁽b) IF (Institutions financières) = Institutions financières monétaires + Autres intermédiaires financiers (Caisse Nationale des Autoroutes, Comités Interprofessionnels du Logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances)

⁽c) Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe + prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux + dépôts des non-résidents auprès du Trésor.